



Réalisation du programme pluriannuel de gestion (PPG) de cours d'eau sur le territoire en rive gauche du fleuve Charente entre Châteauneuf-sur-Charente et Merpins.



**REALISATION DU PROGRAMME PLURIANNUEL DE GESTION
(PPG) DE COURS D'EAU SUR LE TERRITOIRE EN RIVE GAUCHE
DU FLEUVE CHARENTE ENTRE CHATEAUNEUF-SUR-CHARENTE
ET MERPINS**

**RAPPORT DE PHASE II – ENJEUX, ORIENTATION ET
OBJECTIFS DE GESTION**



décembre 2020

v1

Commanditaire



SYNDICAT DU BASSIN VERSANT DU NE
MAIRIE, LE BOURG
161300 LACHAISE

Bureau d'Études



SOCIETE D'ÉTUDES GENERALES D'INFRASTRUCTURES
2 RUE SADI CARNOT
17500 JONZAC
Tél. : 05 46 04 32 86 – E-Mail : v.linlaud@segi-ingenierie.fr

SOMMAIRE

1	OBJECTIFS DE L'ETUDE	5
2	PRESENTATION DE LA ZONE D'ETUDE	5
3	RAPPELS DE LA PHASE I	9
3.1	CONTEXTE REGLEMENTAIRE	9
3.1.1	<i>Directive Européenne.....</i>	<i>9</i>
3.1.2	<i>Code de l'environnement.....</i>	<i>13</i>
3.1.3	<i>Décret frayères</i>	<i>15</i>
3.1.4	<i>SDAGE et SAGE</i>	<i>18</i>
3.1.5	<i>Aspect inondation</i>	<i>19</i>
3.2	QUALITE DE L'EAU.....	21
3.3	ESPACES NATURELS	21
3.4	PATRIMOINE	22
3.5	DIAGNOSTIC	23
3.6	SYNTHESE	26
4	ENJEUX ET OBJECTIFS	28
4.1	HIERARCHISATION DES ENJEUX PAR LES ELUS	28
4.2	SYNTHESE DES ENJEUX ET PROBLEMATIQUES RETENUS PAR LES ELUS	32
4.3	AJUSTEMENT DES NIVEAUX DE PRIORITE AU REGARD DU CONTEXTE REGLEMENTAIRE ET DES ELEMENTS DU DIAGNOSTIC.....	34
4.4	MODALITES D'INTERVENTIONS SOUHAITEES PAR LES ELUS.....	36
5	PISTES D' ACTIONS	38
6	ANNEXES.....	42

ILLUSTRATIONS

Tableau 1 : Masses d'eau de la zone d'étude	9
Tableau 2 : Masses d'eau souterraines de la zone d'étude	11
Tableau 3 : Cours d'eau classés en Liste 1 du L.214-17 sur la zone d'étude	13
Tableau 4 : Cours d'eau classés en Liste 2 du L.214-17 sur la zone d'étude	13
Tableau 5 : Cours d'eau de la zone d'étude classés en Liste 1 du Décret frayères	15
Tableau 6 : Cours d'eau de la zone d'étude classés en Liste 2 du Décret frayères	15
Tableau 7 : Questionnaire envoyé aux élus du Syndicat du bassin versant du Né pour le nouveau territoire	29
Tableau 8 : Détail des 2 premières colonnes du questionnaire envoyé aux élus du Syndicat pour le nouveau territoire	30
Tableau 9 : Synthèse de la hiérarchisation des enjeux et problématiques retenus par les élus	32
Tableau 10 : Définition de la classe de priorité en fonction du nombre de points distribués par les élus	32
Tableau 11 : Classes de priorité des problématiques du territoire retenues par les élus	33
Tableau 12 : Classes de priorité des problématiques du territoire retenues après ajustement	35
Tableau 13 : Modalités d'intervention souhaitées par les élus par problématique	36
Tableau 14 : Synthèse des modalités d'intervention souhaitées par les élus	37
Tableau 15 : Pistes d'actions envisageables pour le nouveau territoire et association aux actions du PDM de l'agence de l'eau	38
Tableau 16 : Pistes d'actions envisageables pour le nouveau territoire et association aux actions du DOCOB	39
Tableau 17 : Pistes d'actions envisageables pour le nouveau territoire en lien avec les attendus du SAGE vis-à-vis des PPG	40
Tableau 18 : Structures engagées dans la gestion de milieux aquatiques sur la zone d'étude	41
Carte 1 : Périmètre de l'étude au sein du territoire de compétence du SBV Né	6
Carte 2 : Communes incluses dans le périmètre de l'étude	7
Carte 3 : Localisation du réseau hydrographique de la zone d'étude	8
Carte 4 : Etat écologique des masses d'eau superficielles de la zone d'étude aujourd'hui et pressions principales en cause	10
Carte 5 : Masses d'eau souterraines de la zone d'étude	12
Carte 6 : Classements des cours d'eau au titre du L.214-17 sur la zone d'étude	14
Carte 7 : Cours d'eau de la zone d'étude en annexe 1 du décret frayères et espèces cibles associées	16
Carte 8 : Cours d'eau de la zone d'étude en annexe 2 du décret frayères et espèces cibles associées	17
Carte 9 : Localisation des immeubles protégés au titre des monuments historiques sur la zone d'étude	22
Graphique 1 : Niveau d'altération par masse d'eau du compartiment « Lit mineur »	23
Graphique 2 : Niveau d'altération par masse d'eau du compartiment « Berges et ripisylve »	23
Graphique 3 : Niveau d'altération par masse d'eau du compartiment « Annexes et lit majeur »	24
Graphique 4 : Niveau d'altération par masse d'eau du compartiment « Débit »	24
Graphique 5 : Niveau d'altération par masse d'eau du compartiment « Continuité »	25
Graphique 6 : Niveau d'altération par masse d'eau du compartiment « Ligne d'eau »	25

1 OBJECTIFS DE L'ETUDE

La présente étude correspond à la définition d'un Programme Pluriannuel de Gestion pour le territoire situé en rive gauche du fleuve Charente entre Châteauneuf-sur-Charente et Merpins. Ce territoire est entré récemment (2018) sous la compétence du Syndicat Mixte du bassin versant du Né suite à la réforme de l'organisation territoriale de la compétence « Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations » dite GEMAPI.

Cette étude comprend les éléments suivants :

- **Phase 1** : Etat des lieux et diagnostic partagé
- **Phase 2** : Définition des stratégies d'intervention et des objectifs du programme pluriannuel de gestion (PPG)
- **Phase 3** : Elaboration du PPG
- **Phase 4** : Etablissement du dossier de DIG et rédaction des documents réglementaires associés

Le présent rapport concerne la phase 2 : Définition des enjeux et objectifs de gestion

La finalité de cette phase de l'étude est, à la suite du partage du diagnostic avec les élus du Syndicat et à la synthèse des enjeux réglementaires, de faire émerger les enjeux et objectifs sur lesquels le PPG sera élaboré.

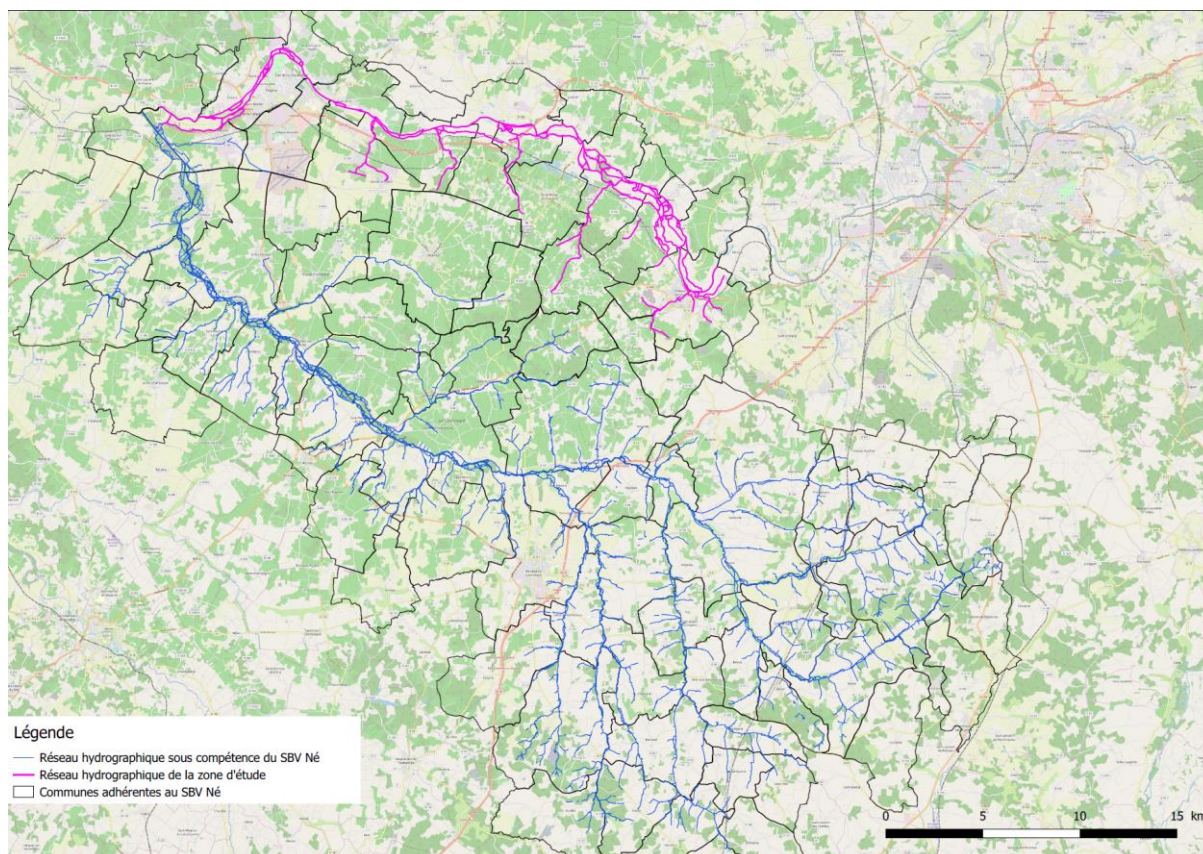
Le fruit du travail élaboré lors de cette phase doit refléter les attentes des acteurs locaux pour leur territoire dans le respect des contraintes réglementaires en vigueur.

2 PRESENTATION DE LA ZONE D'ETUDE

Le syndicat du bassin versant du Né a été créé en 1968, par Félix Gaillard, ancien président du Conseil et conseiller général de la Charente de l'époque.

Le 1er janvier 2018, ce Syndicat Intercommunal a été transformé par arrêté préfectoral en Syndicat Mixte dans la perspective de la GEMAPI et se compose de 5 EPCI (CDA de Grand Cognac, CDC des 4B Sud Charente, CDC Lavalette Tude Dronne, CDA Grand Angoulême et CDC de Haute-Saintonge).

Ce syndicat est compétent sur l'ensemble du bassin versant du Né (territoire historique de compétence), aussi bien en Charente qu'en Charente-Maritime, mais également sur les affluents rive gauche du fleuve Charente entre Châteauneuf-sur-Charente et Merpins.



Carte 1 : Périmètre de l'étude au sein du territoire de compétence du SBV Né

Le périmètre de l'étude s'étend donc depuis la commune de Châteauneuf-sur-Charente jusqu'à la commune de Merpins soit une superficie d'environ 191 km² couvrant tout ou partie des 22 communes suivantes :

- Angeac-Champagne
- Angeac-Charente
- Bassac
- Bellevigne (pour le territoire de l'ancienne commune d'Eraville)
- Birac
- Bonneuil
- Bourg-Charente
- Bouteville
- Châteaubernard
- Châteauneuf-sur-Charente
- Cognac
- Gensac-la-Pallue
- Genté
- Graves-saint-Amant
- Jarnac
- Mainxe-Gondeville (nouvelle commune)
- Merpins
- Saint-Brice
- Saint-Même-les-Carières
- Saint-Simon
- Segonzac
- Saint-Preuil

Le linéaire expertisé inclue les cours d'eau suivants :

- Le domaine public fluvial (DPF), à savoir la rive gauche du bras principal de la Charente ainsi que ses bras secondaires, à hauteur de 56 km
- Le Ruisseau de l'Etang
- Le Ruisseau de Saint-Pierre et son affluent la Font qui Pisse
- Le Ruisseau de l'Echalette et son affluent
- Le Pontillon, affluent du Ruisseau des Moulins d'Angeac
- Le Ruisseau d'Ancqueville
- La Sémeronne, affluent d'un bras de la Charente
- Le Romède (ou Veillard)
- Le Ri de Gensac et ses affluents
- La Font Poëlonne (Ecoulement recensé lors de l'arpentage et expertisé).



Carte 3 : Localisation du réseau hydrographique de la zone d'étude

3 RAPPELS DE LA PHASE I

Ce paragraphe synthétise les différents éléments du diagnostic réalisé au cours de la phase I (contexte réglementaire, qualité physico-chimique, qualité biologique, usages et pressions...) pour la zone d'étude.

3.1 CONTEXTE REGLEMENTAIRE

3.1.1 Directive Européenne

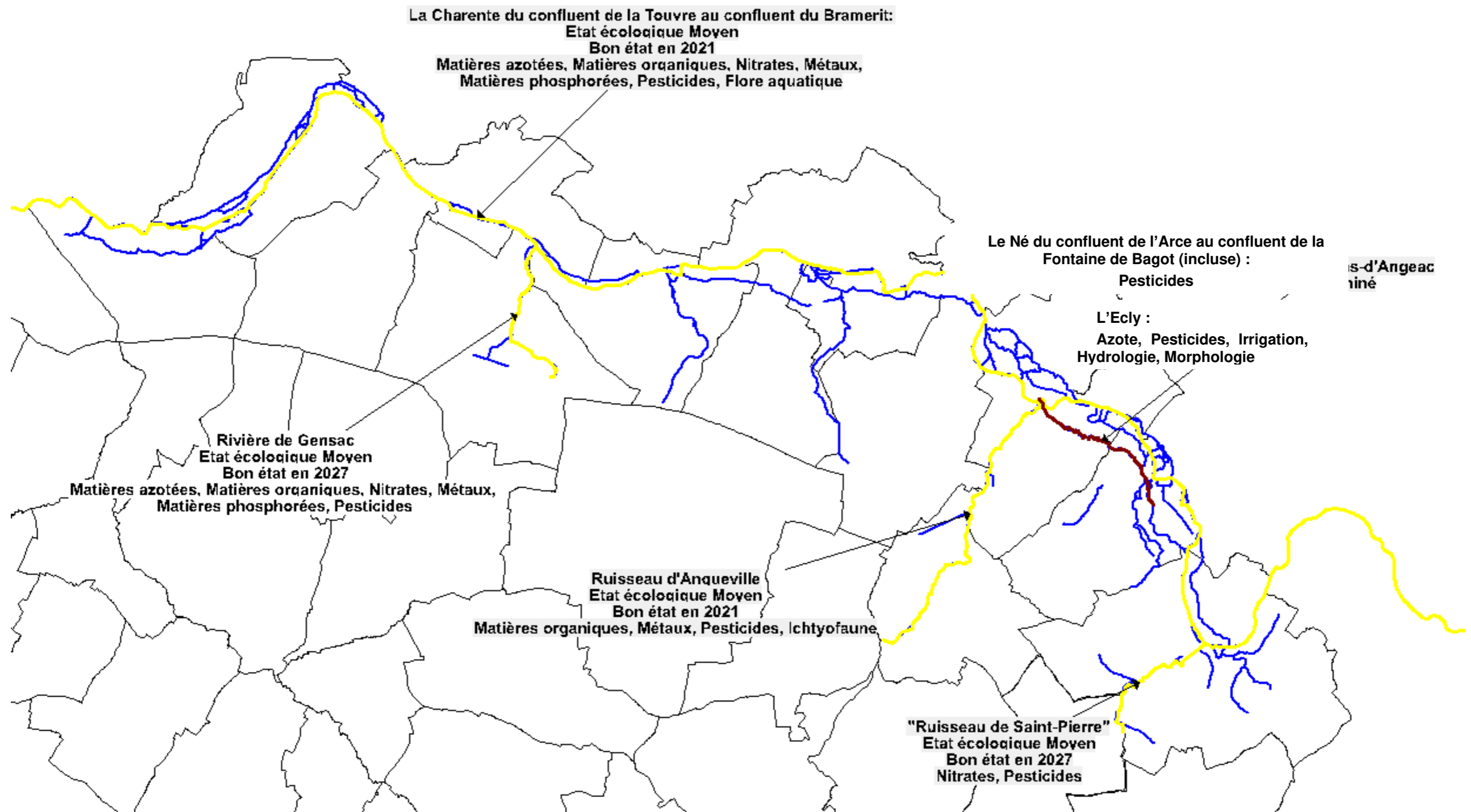
La Directive Cadre Européenne sur l'eau du 23 octobre 2000 (directive 2000/60) a instauré des grands principes visant à restaurer et préserver l'état des masses d'eau superficielles selon un calendrier précis. Une masse d'eau superficielle est une partie distincte et significative des eaux de surface, telles qu'un lac, un réservoir, une rivière, un fleuve ou un canal, une partie de rivière, de fleuve ou de canal, une eau de transition ou une portion d'eaux côtières. Pour les cours d'eau la délimitation des masses d'eau est basée principalement sur la taille du cours d'eau et la notion d'hydro-écorégion. Les masses d'eau sont regroupées en types homogènes qui servent de base à la définition de la notion de bon état.

Sur la zone d'étude, 13 Masses d'eau superficielles différentes ont été définies :

Tableau 1 : Masses d'eau de la zone d'étude

FRFR332	La Charente du confluent de la Touvre au confluent du Bramerit
FRFRR332_5	Ruisseau des Moulins d'Angeac
FRFRR332_6	« Ruisseau de Saint-Pierre »
FRFRR332_9	Ruisseau d'Ancqueville
FRFRR332_15	Rivière de Gensac

Ces masses d'eau sont suivies afin de définir leur état écologique (qualité physico-chimique et biologique de l'eau) et identifier les pressions auxquelles elles sont soumises.

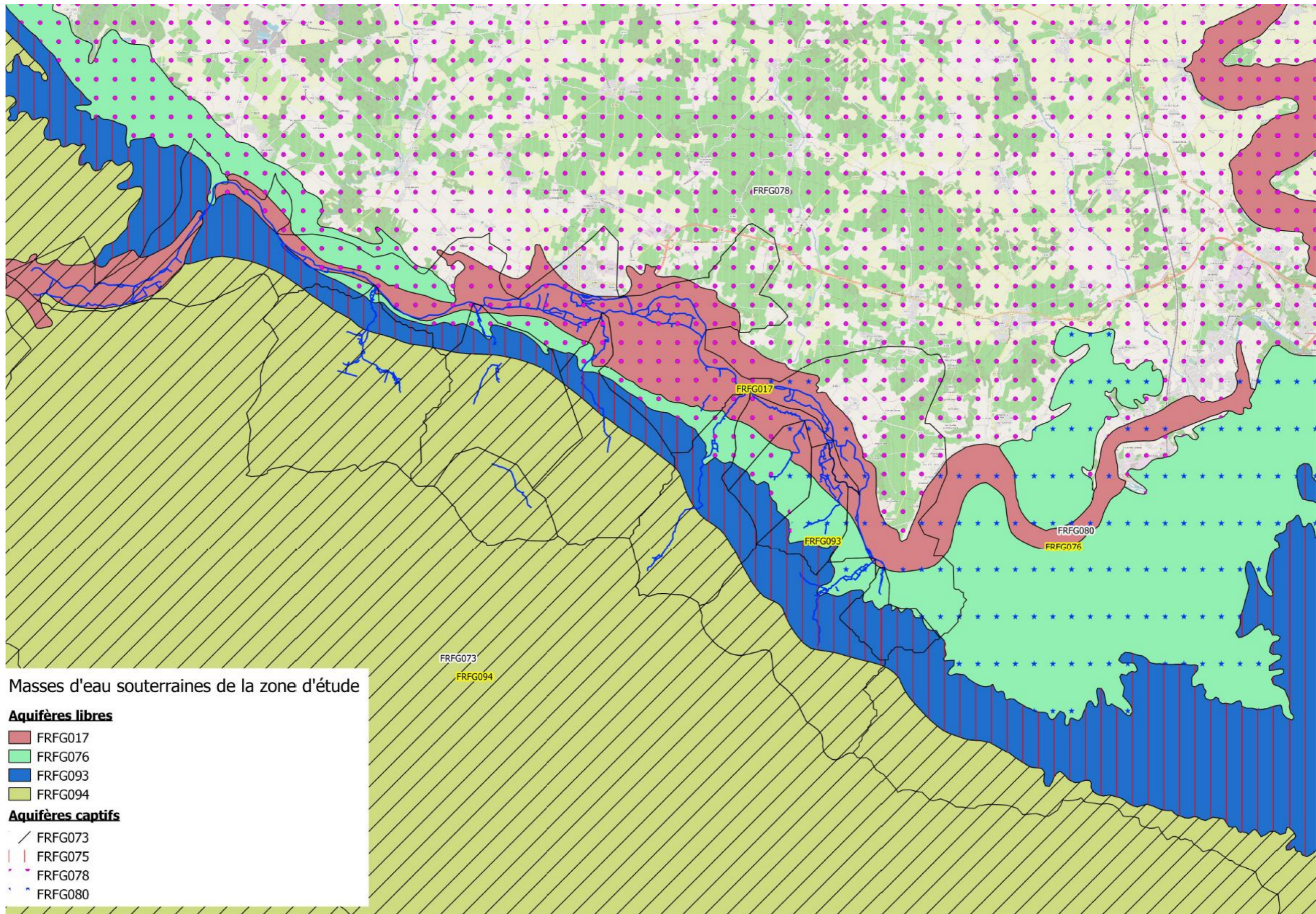


Carte 4 : Etat écologique des masses d'eau superficielles de la zone d'étude aujourd'hui et pressions principales en cause

La zone d'étude est également concernée par des masses d'eau souterraines en interactions avec les masses d'eau superficielles citées précédemment au regard du contexte karstique de ce bassin versant. On notera la présence d'aquifères libres (4) et d'aquifères captifs (4).

Tableau 2 : Masses d'eau souterraines de la zone d'étude

Code	Nom	Type	Etat quantitatif		Etat chimique Paramètres déclassants	Pressions
FRFG094	Calcaires et calcaires marneux du santorien-campanien BV Charente-Gironde	Libre seul Dominante sédimentaire Non karstique	Mauvais	Mauvais	Atrazine déséthyl; Atrazine déisopropyl, Bentazone, Ammonium, Chlorures, Sulfates, Nitrates, Phosphore total, Sodium, Orthophosphates (PO4), Atrazine déisopropyl déséthyl	Azote diffus d'origine agricole, Phytosanitaires
FRFG017	Alluvions de la Charente	Libre seul Alluvions Non karstique	Bon	Mauvais	Metolachlor ESA	Azote diffus d'origine agricole, Phytosanitaires, Prélèvements
FRFG076	Calcaires, grès et sables de l'infra-cénomaniens/cénomaniens libre	Libre seul Dominante sédimentaire Non karstique	Mauvais	Bon		Azote diffus d'origine agricole, Prélèvements
FRFG093	Calcaires, grès et sables du turonien-coniacien libre BV Charente-Gironde	Libre seul Dominante sédimentaire Karstique	Mauvais	Mauvais	Atrazine déséthyl, Atrazine déisopropyl déséthyl, Metolachlor ESA	Azote diffus d'origine agricole, Phytosanitaires, Prélèvements
FRFRG073	Calcaires et sables du turonien coniacien captif nord-aquitain	Majoritairement captif Dominante sédimentaire, Non karstique	Bon	Bon	Phosphore total, Conductivité, Orthophosphates	-
FRFG075	Calcaires, grès et sables de l'infra-cénomaniens/cénomaniens captif nord-aquitain	Captif seul Dominante sédimentaire Non karstique	Bon	Bon	Conductivité, Atrazine déisopropyl	-
FRFG078	Sables, grès, calcaires et dolomies de l'infra-toarcien	Majoritairement captif, Dominante sédimentaire, Non karstique	Bon	Bon	Fluorure anion	
FRFG080	Calcaires du jurassique moyen et supérieur captif	Majoritairement captif Dominante sédimentaire Karstique	Bon	Bon	-	-



Carte 5 : Masses d'eau souterraines de la zone d'étude

3.1.2 Code de l'environnement

L'article L. 214-17 (et L. 214-18) du Code de l'environnement) classe certains cours d'eau particuliers (à migrateurs amphihalins, réservoirs biologiques, très dégradés ...) au sein de 2 listes :

- Liste 1 : cours d'eau sur lesquels on ne peut plus construire d'obstacles à la continuité écologique.
- Liste 2 : cours d'eau sur lesquels tous les obstacles à la continuité écologique doivent impérativement être aménagés ou supprimés.

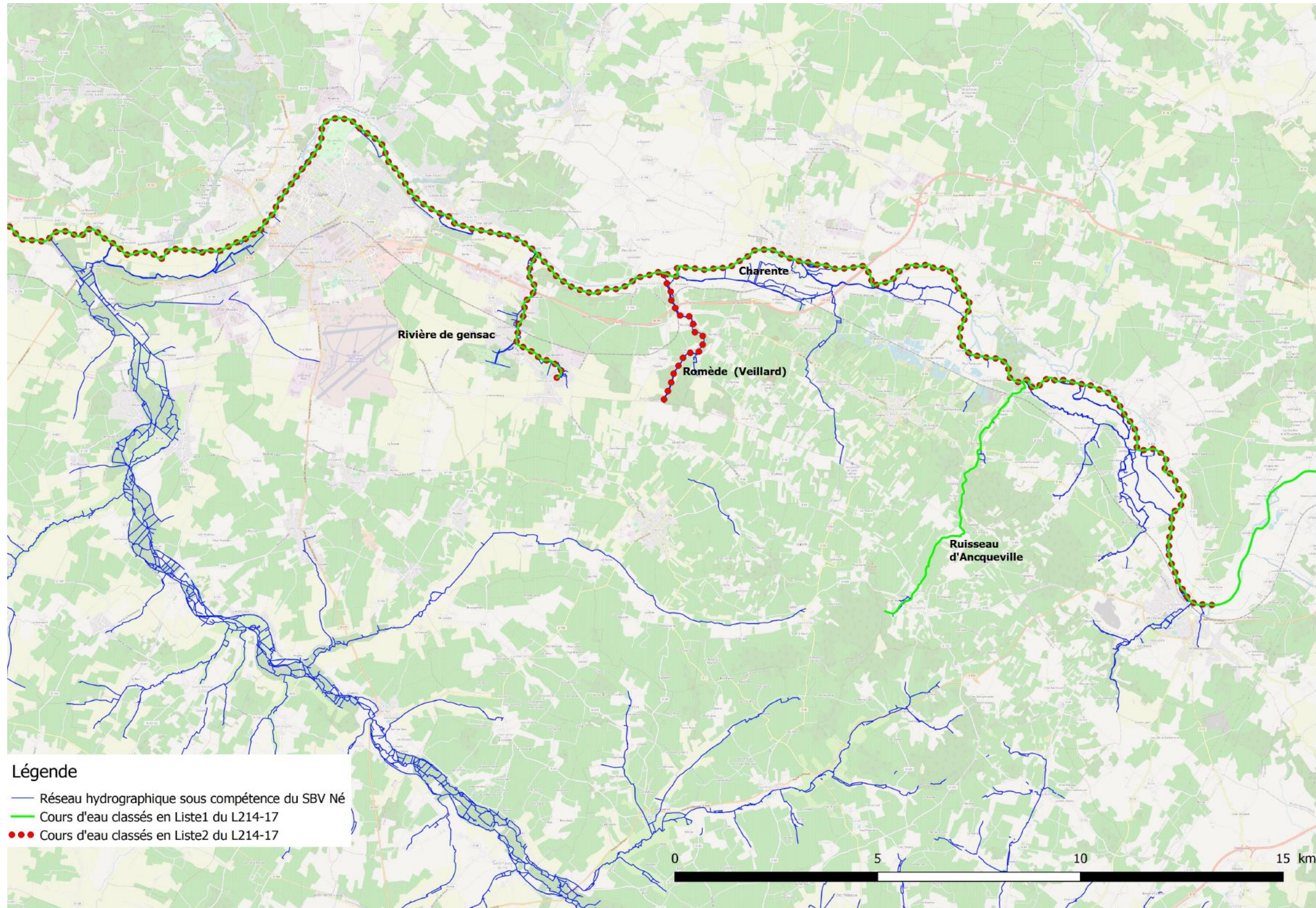
Les listes 1 et 2 des cours d'eau, classés au titre de l'article L214-17 du code de l'environnement, ont été arrêtées par le préfet coordonnateur du bassin Adour-Garonne le 7 octobre 2013. Les arrêtés de classement ont été publiés au journal officiel de la République française le 9 novembre 2013.

Tableau 3 : Cours d'eau classés en Liste 1 du L.214-17 sur la zone d'étude

La Charente à l'aval du barrage de Lavaud, y compris son débouché maritime
La rivière de Gensac
Le ruisseau d'Anqueville

Tableau 4 : Cours d'eau classés en Liste 2 du L.214-17 sur la zone d'étude

Tronçon	Espèces ciblées
La Charente : de la confluence du Bramerit à l'écluse de Chateauneuf (inclus)	Amphihalines : Anguille, Grande Alose, Alose feinte, Lamproie marine, Lamproie fluviatile, Truite de mer et Saumon atlantique Holobiotiques : sans objet
La rivière de Gensac : tout le cours	Amphihalines : Anguille Holobiotiques : sans objet
La Romède (ou Veillard) : tout le cours	Amphihalines : Anguille Holobiotiques : sans objet



Carte 6 : Classements des cours d'eau au titre du L.214-17 sur la zone d'étude

3.1.3 Décret frayères

Le décret n°2008-283 du 25 mars 2008 relatif aux frayères et aux zones de croissance ou d'alimentation de la faune piscicole et modifiant le code de l'environnement fixe l'élaboration de deux listes :

- Liste 1 : Partie de cours d'eau avec espèces de poissons dont la reproduction est fortement dépendante de la granulométrie du fond du lit.
- Liste 2 : Partie de cours d'eau avec espèces dont la reproduction est fonction de plusieurs facteurs.

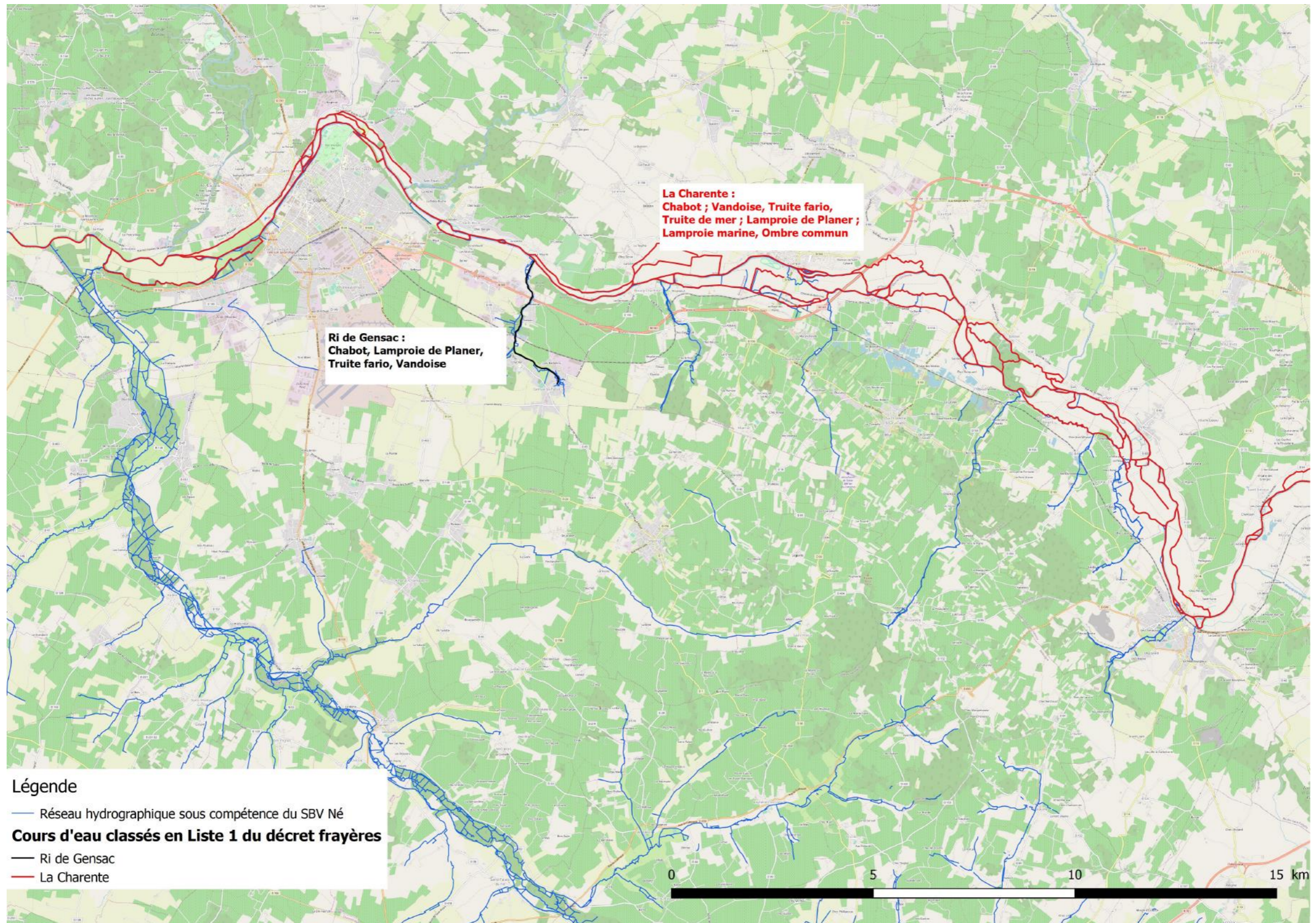
Toute intervention dans le lit mineur des cours d'eau ne doit pas entraîner la destruction des frayères sur les cours d'eau listés dans ce décret.

Tableau 5 : Cours d'eau de la zone d'étude classés en Liste 1 du Décret frayères

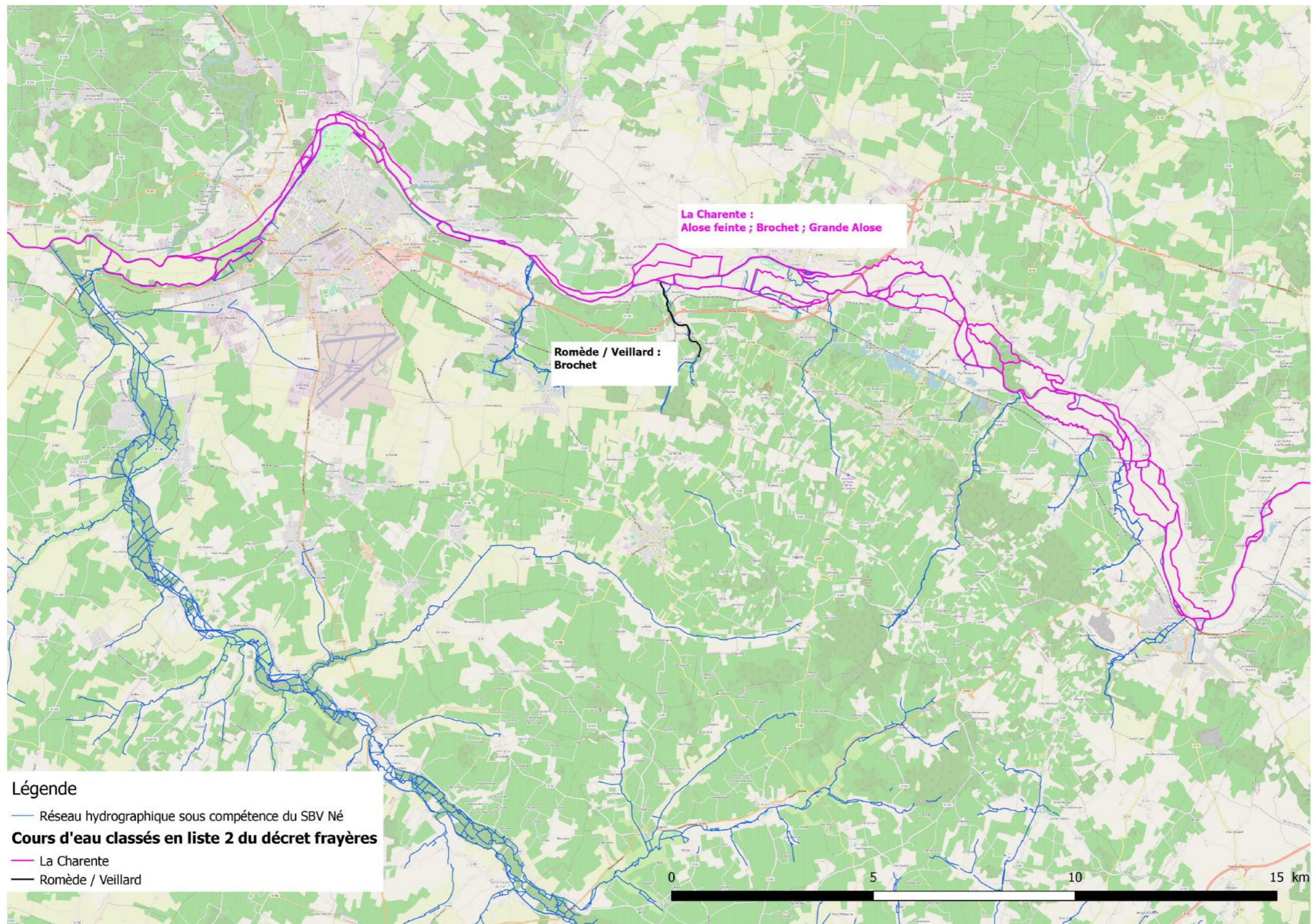
La Charente du confluent des Eaux Claires (incluses) au confluent du Né (de Saint-Michel à Merpins)				
Frayères présentes	Cours d'eau / Milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval	Observations
Chabot ; Lamproie de Planer ; Truite fario ; vandoise	Ri de Gensac	Moulin de Gensac, Commune de Gensac-la-Pallue	Confluent fleuve Charente, Commune de Gensac-la-Pallue	
Chabot ; Vandoise, Truite fario, Truite de mer ; Lamproie de Planer ; Lamproie marine, Ombre commun	La Charente	Confluent des Eaux claires, commune de Saint-Michel	Limite département 17, Commune de Merpins	Bras concernés

Tableau 6 : Cours d'eau de la zone d'étude classés en Liste 2 du Décret frayères

La Charente du confluent des Eaux Claires (incluses) au confluent du Né (de Saint-Michel à Merpins)				
Frayères présentes	Cours d'eau / Milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval	Observations
Brochet	La Charente	Confluent des Eaux claires, commune de Saint-Michel	Limite département 17, Commune de Merpins	Bras, fossés et noues concernés
Brochet	Le Romède / Veillard	Station de pompage, Commune de Bourg-Charente	Confluent fleuve Charente, Commune Bourg-Charente	Bras, fossés et noues concernés



Carte 7 : Cours d'eau de la zone d'étude en annexe 1 du décret frayères et espèces cibles associées



Carte 8 : Cours d'eau de la zone d'étude en annexe 2 du décret frayères et espèces cibles associées

3.1.4 SDAGE et SAGE

Le bassin versant du Né appartient au grand bassin hydrographique « Adour Garonne » qui est doté d'un Schéma Directeur d'Aménagement et de gestion des Eaux (SDAGE). Le SDAGE Adour-Garonne se compose de 4 orientations :

- A- Créer les conditions de gouvernance favorables à l'atteinte des objectifs du SDAGE
- B- Réduire les pollutions
- C – Améliorer la gestion quantitative
- D- -Préserver et restaurer les fonctionnalités des milieux aquatiques

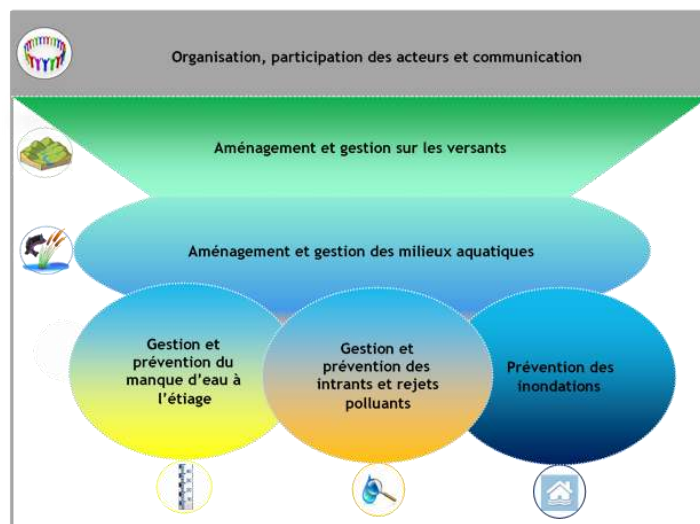
Au sein de ce grand bassin hydrographique, le bassin versant de la Charente, auquel appartient le bassin versant du Né, est également doté d'un Schéma d'Aménagement et de gestion des Eaux (SAGE), outil stratégique fixant un cadre pour la politique de l'eau sur le bassin versant de la Charente.

6 enjeux majeurs ont été identifiés sur le territoire de ce SAGE :

- Équilibre quantitatif de la ressource en eau à l'étiage
- Pressions des rejets polluants, dont les pollutions diffuses sur la qualité d'eau
- Inondations et submersions en hautes eaux
- Aménagements et gestion des versants et milieux aquatiques : fonctionnalité et la biodiversité
- Complémentarités et solidarités de gestion des interfaces terre/mer
- Participation, communication, organisation des acteurs de la gestion de l'eau, y compris en interSAGE (Boutonne et Seudre notamment)

Le PAGD (Plan d'Aménagement et de Gestion Durable) et le Règlement qui composent le SAGE Charente comprennent 86 dispositions et 4 règles déclinant six orientations :

- Organisation, participation des acteurs et communication
- Aménagements et gestion sur les versants
- Aménagement et gestion des milieux aquatiques
- Prévention des inondations
- Gestion et prévention du manque d'eau à l'étiage
- Gestion et prévention des intrants et rejets polluants



Les orientations du SAGE Charente sont déclinées en orientations dont les suivantes impactent les PPG vis-à-vis de différents enjeux. Ainsi, les attendus du SAGE concernant les PPG sont les suivants :

- **Disposition Pivot pour les PPG**
 - Disposition C30 : Restaurer le fonctionnement hydromorphologique des cours d'eau
- **Dispositions complémentaires pour les PPG**
 - Disposition B14 : Caractériser les cheminements de l'eau sur les versants (écoulements et transferts)
 - Disposition C29 : Mettre en place une gestion adaptée des boisements en bord de cours d'eau
 - Disposition C32 : Restaurer la continuité écologique
 - Disposition D44 : Identifier et restaurer les zones d'expansion des crues
 - Disposition C38 : Etudier le devenir des digues n'entrant pas dans un système d'endiguement
- **Dispositions accessoires pour les PPG**
 - Disposition B21 : Favoriser l'infiltration des eaux au niveau du réseau hydrographique
 - Disposition C25 : Identifier et protéger les zones humides via les documents d'urbanisme
 - Disposition C26 : Engager des actions de restauration des zones humides
 - Disposition C28 : Identifier et protéger le réseau hydrographique via les documents d'urbanisme
 - Disposition C31 : Préserver la continuité écologique sur l'ensemble des secteurs à enjeux du réseau hydrographique présentant un intérêt particulier au regard de leur état fonctionnel
 - Disposition C34 : Gérer les plans d'eau
 - Disposition D40 : Identifier les secteurs d'intervention prioritaires pour le ralentissement dynamique
 - Disposition D43 : Développer les systèmes locaux de surveillance hydrologique
 - Disposition C27 : Identifier et définir les modalités de gestion des têtes de bassin

3.1.5 Aspect inondation

La zone d'étude est concernée par les inondations de la Charente car elle se situe sur le Tronçon à Risque Inondation (TRI) « Saintes-Cognac-Angoulême » dont la définition découle de la Directive « Inondation » du 23 octobre 2007.

La Charente est dotée d'un lit mineur de faible capacité, qui induit des débordements annuels récurrents dans les prairies proches, et d'un lit majeur important, tant par ses dimensions que par le rôle qu'il a à jouer au niveau des inondations. Le lit majeur est une succession de zones de stockage et de rétrécissements brusques : rétrécissements à Angoulême, Jarnac, Cognac et surtout à Saintes, bassins d'amortissement notables dans la zone Vibrac-Cognac et dans le tronçon Cognac-Saintes.

Les affluents de la Charente sont eux aussi soumis à des crues largement débordantes, notamment le Bandiat, la Tardoire, le Né, la Seugne et la Boutonne, qui réagissent rapidement aux fronts pluvieux et cette temporalité des crues de la Charente et de ses affluents aval, présente des conséquences importantes pour les niveaux d'inondation dans le

secteur Saintes-Cognac, où le risque de concomitance est en liaison directe avec la nature de la pluviométrie (durée, succession des pluies).

Ce TRI fait donc l'objet d'une Stratégie Locale de Gestion du Risque Inondation (SLGRI) qui identifie des mesures relevant :

- des orientations fondamentales et des dispositions présentées dans le SDAGE concernant la prévention des inondations au regard des exigences de la gestion équilibrée de la ressource en eau,
- de la surveillance, la prévision et l'information sur les phénomènes d'inondation, notamment le schéma directeur de prévision des crues,
- de la réduction de la vulnérabilité des territoires, notamment les mesures pour la maîtrise de l'urbanisation, pour la rétention de l'eau et de l'inondation...
- de l'information préventive, l'éducation, la résilience et la culture du risque,

Par ailleurs, le risque inondation est également pris en charge par le Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) du bassin versant de la Charente ; ce document comprend 43 actions réparties sur 7 axes d'intervention :

Axe 1 : Amélioration de la connaissance et de la conscience du risque

Axe 2 : Surveillance et prévision des inondations

Axe 3 : Alerte et gestion de crise

Axe 4 : Prise en compte du risque d'inondation dans l'urbanisme

Axe 5 : Réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens

Axe 6 : Ralentissement des écoulements

Axe 7 : Gestion des ouvrages de protection hydraulique

En plus de ces documents, la révision des trois Plans de Prévention du Risque Inondation de la vallée de la Charente en aval de l'agglomération d'Angoulême vient d'être prescrite par arrêté préfectoral du 06 mars 2019 :

- De Linars à Bassac,
- Agglomération de Jarnac,
- Agglomération de Cognac).

Dans le cadre de cette révision, les deux plans, celui de l'agglomération de Jarnac et celui de l'agglomération de Cognac, sont fusionnés en un seul plan dénommé « plan de prévention des risques d'inondation de la vallée de la Charente en aval de l'agglomération d'Angoulême, sur le secteur de Triac-Lautrait à Saint-Laurent de Cognac » et le PPRI amont sera dénommé « plan de prévention des risques d'inondation de la vallée de la Charente en aval de l'agglomération d'Angoulême, sur le secteur de Linars à Bassac »

Ces 2 PPRI concernant les communes suivantes du secteur d'étude :

SECTEUR LINARS BASSAC

- Châteauneuf-sur-Charente,
- Angeac-Charente,
- Graves-Saint-Amant,

SECTEUR TRIAC-LAUTRAIT A ST-LAURENT-DE-COGNAC

- Saint-Même-les-Carrières.
- Châteaubernard,
- Mainxe-Gondeville,
- Cognac,
- Bourg-Charente,
- Merpins.

3.2 QUALITE DE L'EAU

Toutes les masses d'eau de la zone d'étude sont en état « Moyen », hormis la masse d'eau « Ruisseau des Moulins d'Angeac », pour laquelle l'état n'est pas encore défini.

Il est bon de noter que les pesticides sont indiqués comme paramètre déclassant pour toutes les masses d'eau.

Les matières azotées, phosphorées et organiques sont également déclassantes, sauf pour le Ruisseau de saint-Pierre. Seule la masse d'eau du Ruisseau d'Ancqueville n'est pas déclassée par les nitrates ni par les métaux.

Un indicateur biologique est cité comme déclassant sur le Ruisseau d'Ancqueville, il s'agit de celui concernant le peuplement piscicole.

Les perturbations dues à l'emploi de pesticides et aux apports en azote se retrouvent sur l'ensemble de la zone d'étude.

A retenir également que la zone d'étude fait partie du BAC Coulonge et Saint Hippolyte (prise d'eau dans la Charente). Ces 2 prises d'eau superficielles dans la Charente desservent entre 300 000 et 600 000 personnes en eau potable et sont soumises à 2 problématiques majeures :

- Les Nitrates
- Les produits phytosanitaires (principalement herbicides)

Ces captages font l'objet du programme Re-resources, dont le but est de reconquérir la qualité des eaux superficielles et souterraines, depuis avril 2012.

3.3 ESPACES NATURELS

Sur la zone d'étude, 3 ZSC et 1 ZPS sont présentes :

- ZSC FR 5400-472 « Moyenne vallée de la Charente, Seugne et Coran »
- ZPS FR 541-2005 « Vallée de la Charente moyenne et Seugnes »
- ZSC FR 5400410 « Chaumes boissières et coteaux de Châteauneuf-sur-Charente »

Il est bon de noter que la ZSC FR 5400-472 « Moyenne vallée de la Charente, Seugne et Coran » est confondue avec la ZPS FR 541-2005 « Vallée de la Charente moyenne et Seugnes » et que la ZSC des Chaumes Boissières correspond à une zone de plateaux calcaires dont l'intérêt écologique ne réside pas dans les milieux aquatiques.

Ces sites Natura 2000 de la vallée de la Charente présentent un intérêt écologique majeur lié à la présence d'un ensemble de milieux originaux et des formations végétales générés par l'action des crues régulières du fleuve : prairies humides inondables, mégaphorbiaies, marais, végétation aquatique et rivulaire des nombreux bras du réseau hydrographique, forêt alluviale.

Ainsi, 2 habitats d'intérêt communautaire prioritaires liés aux milieux aquatiques sont présents :

- Forêt alluviale à Aulnes et Frênes
- Marais calcaires à *Cladium mariscus*

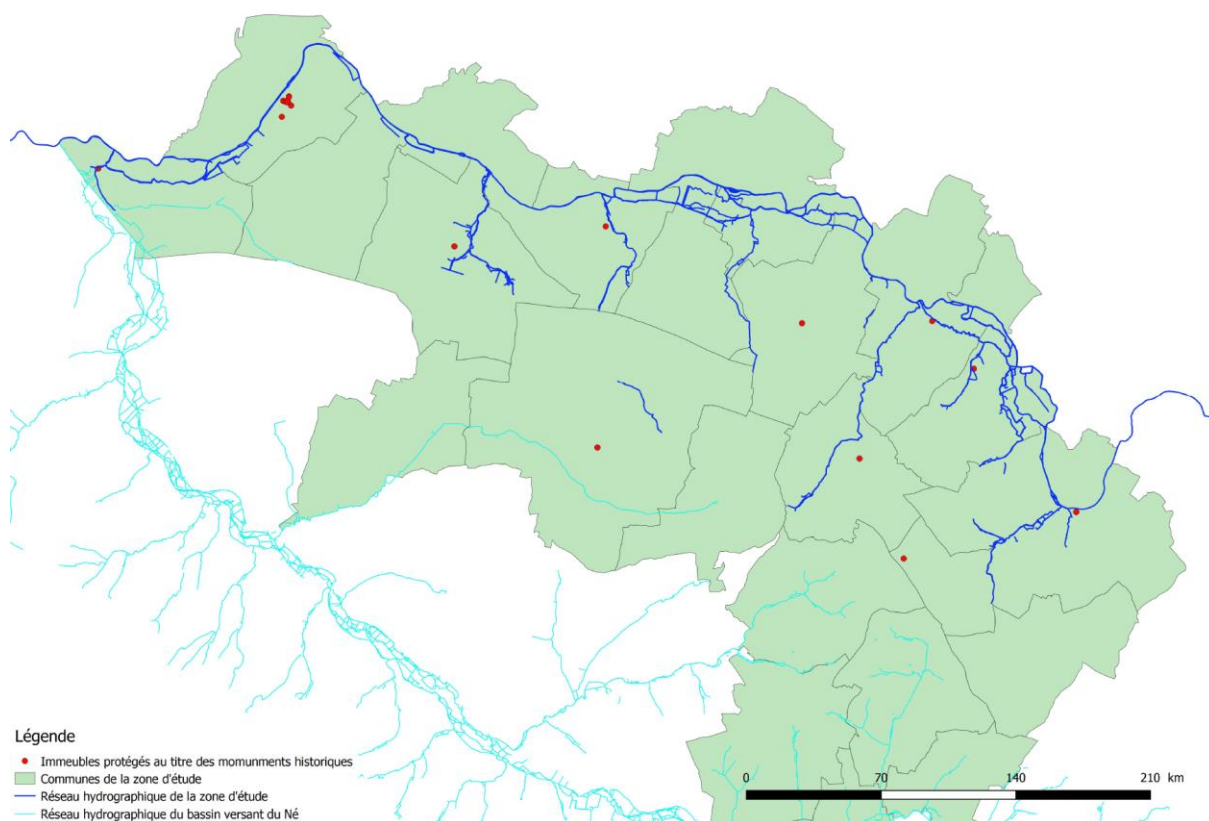
On notera également la présence d'une espèce végétale d'intérêt communautaire prioritaire liée au berges vaseuses du fleuve Charente sur le site « Moyenne vallée de la Charente » : l'Angélique des estuaires.

Au niveau faunistique, l'intérêt majeur du site réside dans la présence d'une population de vison d'Europe (*Mustela lutreola*), espèce d'intérêt communautaire en voie de disparition en Europe Occidentale mais on recense également 2 autres espèces d'intérêt communautaire prioritaires :

- Le râle des genêts (oiseau)
- la Rosalie des Alpes (coléoptère).

3.4 PATRIMOINE

Sur la zone d'étude, on compte de nombreux monuments historiques (27) et de nombreux moulins (19).



Carte 9 : Localisation des immeubles protégés au titre des monuments historiques sur la zone d'étude

En revanche, aucun site classé ou inscrit n'est présent sur la zone d'étude.

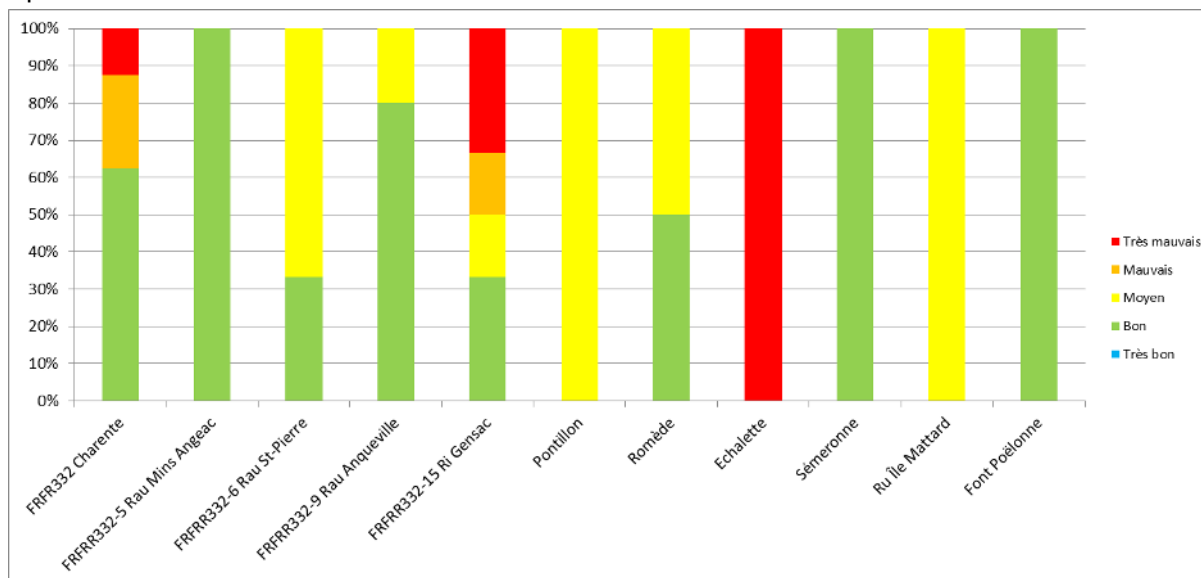
3.5 DIAGNOSTIC

À la suite de l'arpentage du réseau hydrographique, une analyse des données a été réalisée. Ce diagnostic a été réalisé d'après une adaptation de la méthodologie REH.

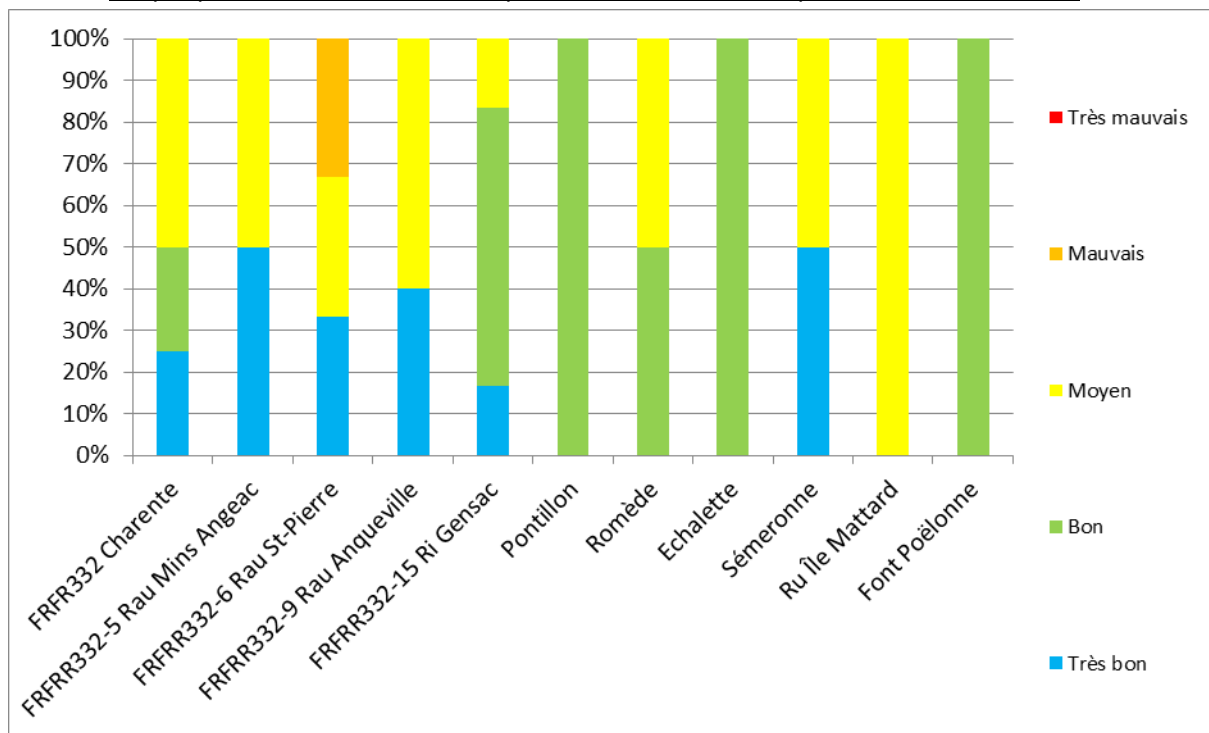
Cette méthodologie consiste à analyser les perturbations sur différents compartiments du cours d'eau et du bassin versant :

- 3 compartiments physiques : lit, berges-ripisylve, annexes
- 3 compartiments dynamiques : débit, la ligne d'eau, continuité

Les résultats de cette analyse sont synthétisés ci-dessous, par masse d'eau et par compartiment.

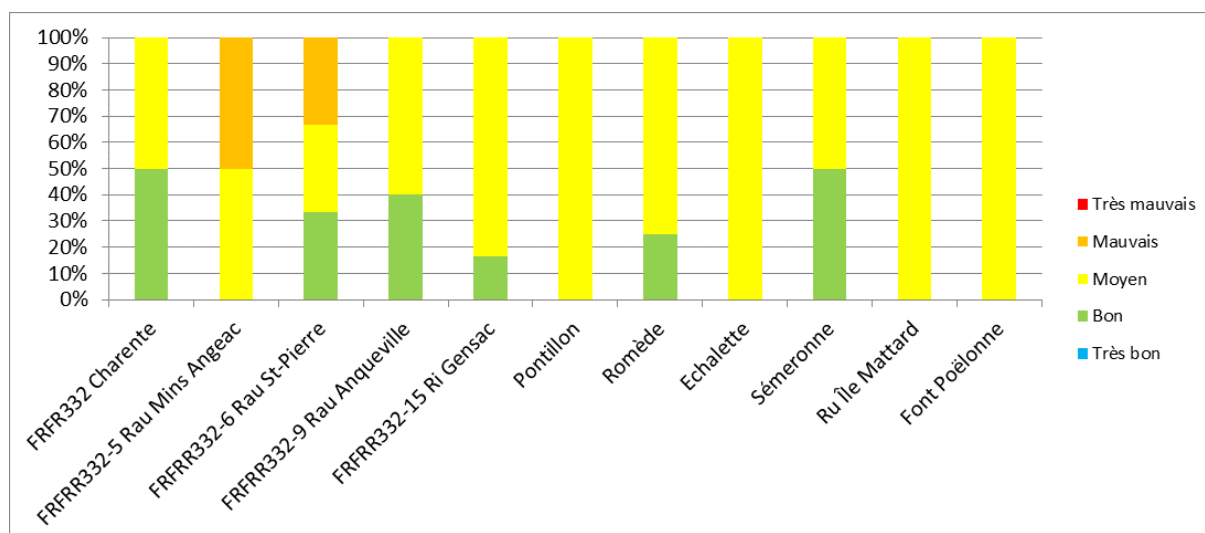


Graphique 1 : Niveau d'altération par masse d'eau du compartiment « Lit mineur »

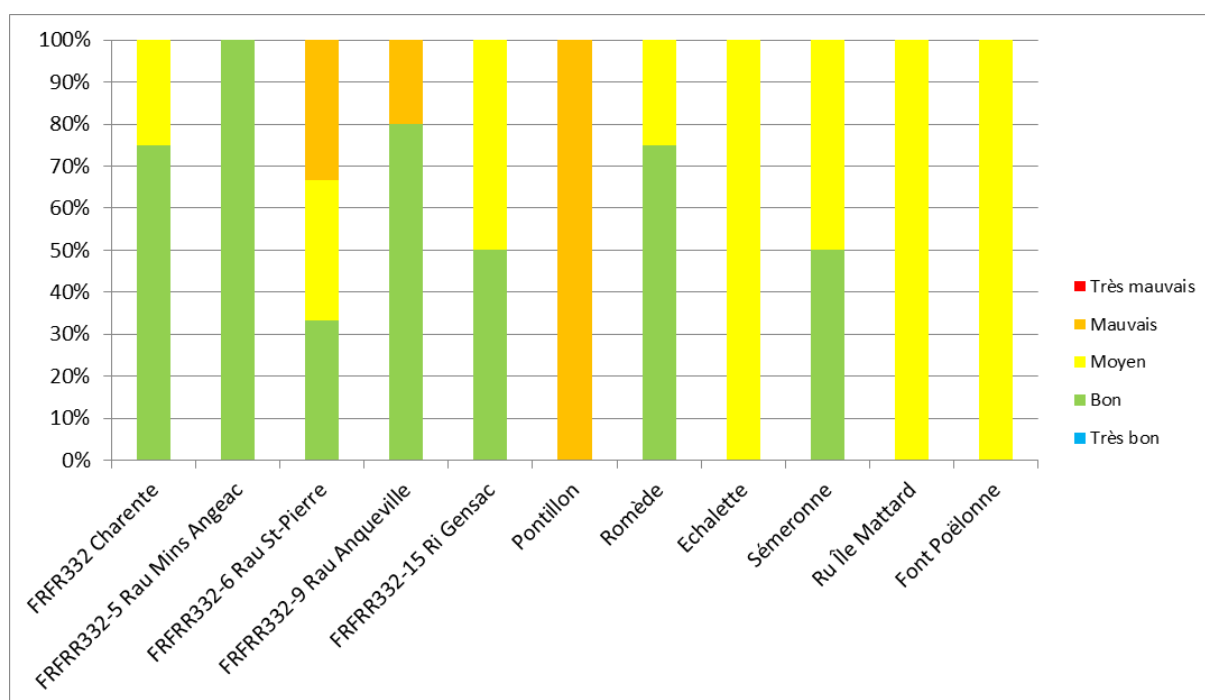


Graphique 2 : Niveau d'altération par masse d'eau du compartiment « Berges et ripisylve »

Réalisation du programme pluriannuel de gestion (PPG) de cours d'eau sur le territoire en rive gauche du fleuve Charente entre Châteauneuf-sur-Charente et Merpins

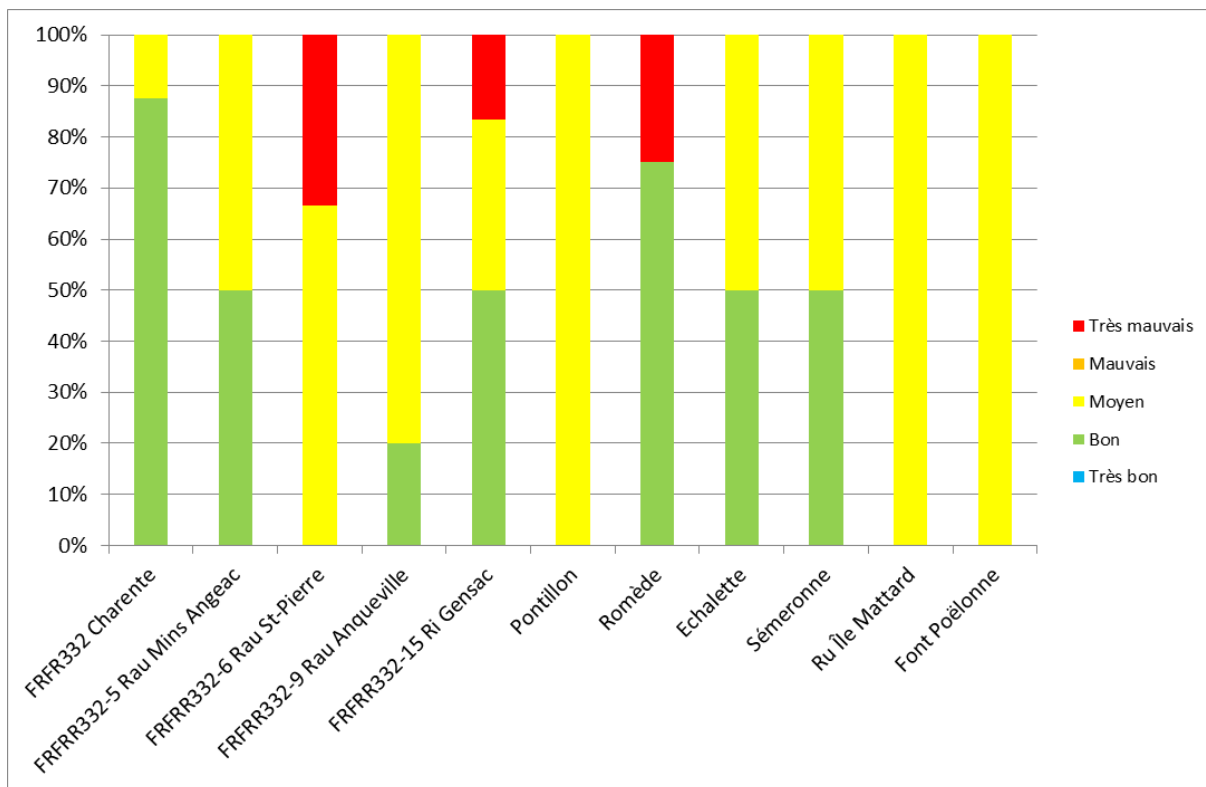


Graphique 3 : Niveau d'altération par masse d'eau du compartiment « Annexes et lit majeur »

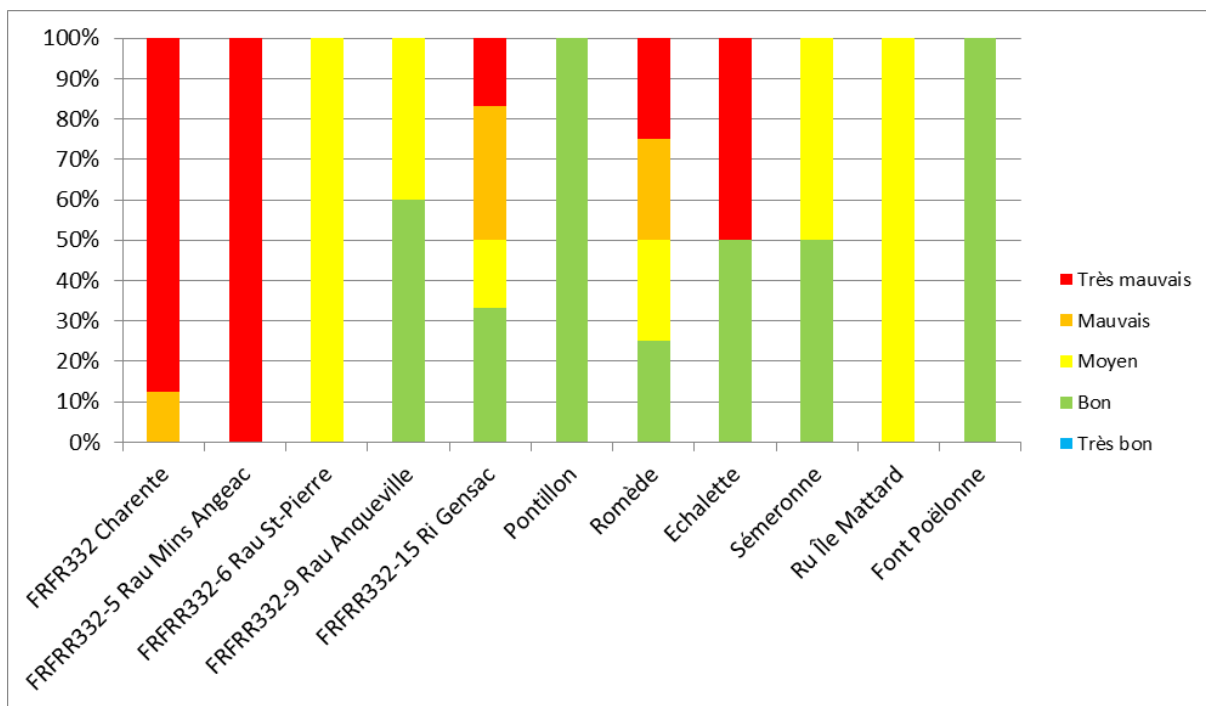


Graphique 4 : Niveau d'altération par masse d'eau du compartiment « Débit »

Réalisation du programme pluriannuel de gestion (PPG) de cours d'eau sur le territoire en rive gauche du fleuve Charente entre Châteauneuf-sur-Charente et Merpins



Graphique 5 : Niveau d'altération par masse d'eau du compartiment « Continuité »



Graphique 6 : Niveau d'altération par masse d'eau du compartiment « Ligne d'eau »

Les affluents rive gauche de la Charente entre Châteauneuf et Merpins évoluent dans un contexte de grande Champagne où les vignes sont très présentes. Cela se traduit par des cours d'eau ne présentant pas ou peu de corridor naturel. Également, un seul massif forestier est présent sur la zone d'étude et la forêt alluviale est peu développée.

Également, les pratiques agricoles engendrent une dégradation de la qualité de l'eau en raison des fortes teneurs en azote, matière organique et phosphorées, en pesticides et en métaux.

Cependant, la culture de la vigne n'est pas consommatrice d'eau et sur la zone, ce sont en moyenne 2 millions de m³ qui sont prélevés chaque année et essentiellement à destination de l'alimentation en eau potable.

Les affluents étudiés possèdent tous un linéaire faible, inférieur à 10 km cependant ils présentent une diversité tant par leur morphologie (tracé, largeur, berges) que par leur hydrologie. En effet, le Ri de Gensac et le Veillard sont des résurgences à débit quasi constant au cours de l'année alors que les autres sont issus des ruissellements de leur bassin versant topographique.

Le Ruisseau de St-Pierre et le Ru de l'île Mattard sont très impactés par l'urbanisation alors que les autres évoluent majoritairement au sein des parcelles de vignes. Ainsi, tous présentent de nombreuses zones dépourvues de ripisylve.

Bien que les cours d'eau étudiés soient relativement courts, ils n'en sont pas moins impactés par de nombreux ouvrages hydrauliques et même des moulins sur le Veillard, le Ri de Gensac et le Ruisseau des moulins d'Angeac. Ces éléments altèrent fortement la continuité écologique de ces cours d'eau. Seul l'axe Charente, dont les écluses et barrages ont été aménagés par le Département ressort en bonne qualité pour ce compartiment. Les étangs au fil de l'eau sont également un paramètre déclassant pour plusieurs cours d'eau.

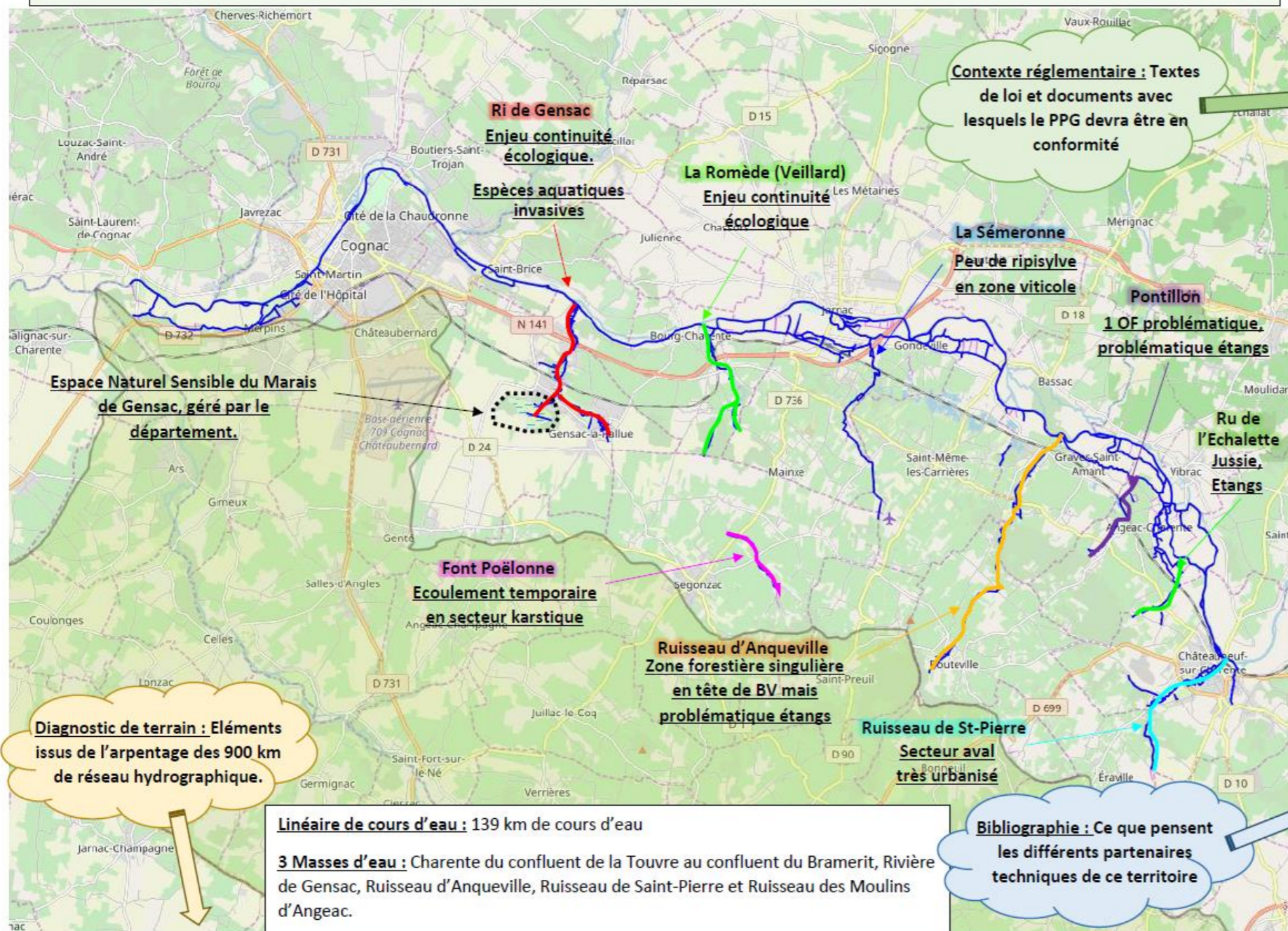
Les cours d'eau de la zone d'étude sont épargnés par les espèces végétales aquatiques invasives car seules 3 stations de Jussie ont été recensées et le myriophylle du Brésil et le lagarosiphon sont cités sur le marais de Gensac-la-Pallue. En revanche, on notera la présence d'Erable Négundo dans la ripisylve et l'absence d'herbiers aquatiques, témoins de la bonne santé d'une rivière, sur les cours d'eau étudiés.

Les inventaires de terrain, l'état des lieux et le diagnostic ont permis de mettre en lumière les éléments déclassant la qualité des cours d'eau et surtout de les localiser sur le territoire.

Il convient dorénavant de prioriser les différentes problématiques afin de définir un projet de territoire pour la zone d'étude.

3.6 SYNTHÈSE

AFFLUENTS RIVE GAUCHE DE LA CHARENTE ENTRE CHATEAUNEUF ET MERPINS



CONTEXTE REGLEMENTAIRE :

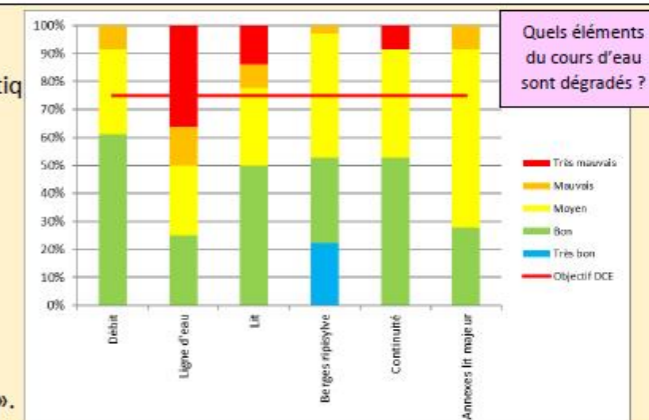
- La Charente, le Ri de Gensac et le Ruisseau d'Anqueville sont classés en liste 1 de l'article L214-17 du code de l'environnement : **interdiction de créer de nouveaux obstacles à la continuité écologique.** La Charente, le Ri de Gensac et la Romède sont classés en liste 2 : **obligation d'aménager les obstacles à la continuité écologique.**
- Le Ri de Gensac et la Charente sont classés en liste 1 du décret frayères pour les espèces cibles suivantes : **Chabot, Lamproie de Planer, Truite fario et Vandoise.** (Lamproie marine, Truite de mer et Ombre commun également pour la Charente).
- La Charente et la Romède sont classées en liste 2 du décret frayères pour le **Brochet.**
- **14 Ouvrages ZAP Anguilles** (9 sur la Charente, 2 sur la rivière de Gensac et 3 sur la Romède)
- La Charente appartient au **Domaine Public Fluvial** sur ce secteur
- Ce territoire est régi par le **SDAGE Adour Garonne** et le **SAGE Charente.**
- Ce territoire se situe sur le bassin d'alimentation des captages de Coulonge et St-Hippolyte, qui alimentent le département en eau potable. **Enjeu « eau potable » très fort.**
- Le secteur se situe sur un tronçon à risque inondation (TRI Saintes Cognac Angoulême). **Enjeu « inondation » fort.**

CONSTATS ISSUS DE LA RECHERCHE BIBLIOGRAPHIQUE :

- Ce territoire est concerné par 2 sites Natura 2000 « Vallée de la Charente » qui comprennent de nombreux habitats d'intérêt communautaire dont 2 prioritaires inféodés aux rivières : la **forêt alluviale** et les **marais calcaires** et de nombreuses espèces d'intérêt communautaire dont 3 prioritaire : le **Vison d'Europe, le Râle des genêts et la Rosalie des Alpes.**
- Selon l'Agence de l'eau Adour Garonne, les 4 masses d'eau sont en **état écologique Moyen.** Les perturbations principales sont : **La teneur en pesticides et en azote.** La masse d'eau des Moulins d'Angeac n'est pas encore évaluée.
- En moyenne, 2 millions de m3 sont prélevés chaque année sur la zone d'étude. 75% pour l'alimentation en eau potable, 25% pour l'industrie (distilleries) et 5% pour l'agriculture.

CONSTATS ISSUS DU DIAGNOSTIC DE TERRAIN :

- 19 moulins, dont 8 sur la Charente, 5 sur le Ri de Gensac, 5 sur la Romède et 1 sur le Ru d'Anqueville. 519 ouvrages (hydrauliques et de franchissement) dont 56 sont problématiques (pour les poissons). Les ouvrages de l'Axe Charente sont équipés de dispositifs de franchissement piscicole jusqu'à Châteauneuf.
- 124 plans d'eau, mares ou étangs dont 25 sur source, connectés au cours d'eau ou au fil de l'eau et qui entraînent un manque de débit sur le cours d'eau.
- 27 arbres en travers, 5 embâcles, 7 dépôts de déchets, 3 spots de Jussie et 3 de Renouée du Japon recensés lors de l'arpentage.
- 33 km de berges dépourvues de ripisylve, mais 96 km sont embroussaillés.
- 40 km de cours d'eau présentant un colmatage important (>50%), ce qui perturbe le cycle de vie de la faune aquatique.
- 26 abreuvoirs et 21 rejets pouvant entraîner une dégradation de la qualité de l'eau recensés lors de l'arpentage.
- 13 prélèvements agricoles, 10 prélèvements domestiques et 3 prélèvements industriels recensés à proximité des cours d'eau lors de l'arpentage.
- 60% du territoire est à vocation agricole, dont un tiers tournée vers la viticulture.
- D'après le diagnostic, les compartiments « Ligne d'eau » et « Annexes et Lit majeur » sont les plus altérés. Les autres ont un écart maximal de 25% pour atteindre le « Bon état ».



4 ENJEUX ET OBJECTIFS

La finalité de cette phase de l'étude est la définition d'enjeux et d'objectifs par les élus du syndicat de façon à élaborer un programme d'actions en cohérence avec le diagnostic d'une part et leurs attentes d'autre part.

La détermination des enjeux sur la zone d'étude repose sur quatre grands principes :

- Les souhaits des élus du syndicat pour leur territoire.
- Les enjeux et objectifs doivent être conformes à ceux déjà définis par la Directive Cadre Européenne sur l'Eau (D.C.E.), la Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques (L.E.M.A.), le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des eaux (S.D.A.G.E.) du bassin Adour-Garonne et sa déclinaison locale le SAGE Charente, le Plan de gestion des risques d'inondation (PGRI), la Stratégie locale de gestion des risques d'inondation (SLGRI) et la protection de la ressource pour l'alimentation en eau potable ainsi que le document d'objectifs des sites Natura 2000 « Vallée de la Charente ».
- La définition des enjeux intègre l'état actuel des cours d'eau de la zone d'étude, analysé par la méthode diagnostic.
- La définition des enjeux repose sur les usages et les contraintes du milieu : agriculture, industrie, pêche, tourisme...

4.1 HIERARCHISATION DES ENJEUX PAR LES ELUS

La hiérarchisation des enjeux est du ressort des élus. Ainsi, le syndicat a convenu que des questionnaires seraient envoyés à chaque commune afin que les élus indiquent le niveau de priorité des problématiques identifiées en phase I de l'étude.

Le document transmis aux élus est repris ci-dessous :

Tableau 7 : Questionnaire envoyé aux élus du Syndicat du bassin versant du Né pour le nouveau territoire

CONSTAT	Enjeux	Niveau de priorité constaté lors du diagnostic +++ : fort ++ : moyen + : faible - : nul	Niveau de priorité au regard de la réglementation +++ : fort ++ : moyen + : faible - : nul	Niveau de priorité retenu par les élus +++ : fort ++ : moyen + : faible 0 : nul	Type d'intervention souhaité		Objectifs opérationnels
					Action portée par le Syndicat	Accompagnement, communication	
Végétation rivulaire 34 % du linéaire de cours d'eau avec une végétation rivulaire comprimée 12 % du linéaire de cours d'eau sans végétation rivulaire (2 berges confondues) 23 % du linéaire de fossés sans végétation rivulaire	Milieu, Habitats et Espèces Qualité de l'eau	+					Améliorer trame verte (végétation rivulaire et haies) sur le territoire
Parcelles riveraines des cours d'eau Omniprésence des grandes cultures ou de la vigne Corridor naturel inexistant ou tenu sur tous les cours d'eau (exception sur le RI de Gensac). Les cours d'eau sont bordés essentiellement par des parcelles agricoles	Milieu, Habitats et Espèces	+++					Préserver ou améliorer la fonctionnalité des cours d'eau et des annexes associées (zones humides, frayères à brochets)
Colmatage, Envasement, vitesses d'écoulement faibles 14 % du linéaire présentent un substrat colmaté ou envasé à plus de 50 % 93% de cours présentent des vitesses d'écoulement faibles en raison de l'influence des ouvrages 99 ouvrages hydrauliques (déversoir, batardeau, vanne, clapet, barrage en remblais, plan de grille)	Hydromorphologique Milieu, Habitats et Espèces	+++					Préserver ou améliorer la fonctionnalité des cours d'eau et des annexes associées (zones humides, frayères à brochets)
Continuité écologique (circulation des poissons et des sédiments) Plus de 50 ouvrages (hydrauliques ou ouvrages d'art) problématiques 25 plans d'eau ou mares au fil de l'eau ou sur source 19 moulins dont 9 en Liste 2 et non équipés de dispositifs de franchissement	Continuité écologique	++	+++				Restaurer ou améliorer la continuité écologique
Espèces végétales envahissantes 3 stations de Renouée du Japon observées 3 stations de Jusie observées 6 stations de Myriophylle du Brésil observées Présence d'Érable Negundo et de Lagarosiphon.	Milieu, Habitats et Espèces	++					Lutter contre les espèces végétales envahissantes (aquatiques et terrestres)
Encombrement du lit mineur 5 embâcles observés 27 arbres en travers du lit mineur 7 zones de dépôt de déchets en bord de cours d'eau Nombreux secteurs embroussaillés	Sécurité des biens et des personnes Hydraulique	+					Gérer les encombres et les arbres en travers du lit mineur menaçant les biens et les personnes. Ouvrir le milieu sur les secteurs les plus fermés.
Erosion de berge avec menace sur ouvrages, voiries et bâtis 31 encoches d'érosion recensées lors de l'arpentage 2 sont à surveiller sur le Charenton	Sécurité des biens et des personnes Hydromorphologique	+					Stabiliser les encoches d'érosion menaçant les biens et les personnes par des techniques adaptées.
Ruissellements de parcelles agricoles Quelques secteurs de vignes dans des coteaux abruptes	Qualité des sols agricoles Qualité de l'eau	+					Aménager les versants agricoles et développer la trame bocagère
Inondation de voiries, habitations et zones économiques Territoire en partie dans le lit majeur de la Charente concerné par un fort risque inondation	Sécurité des biens et des personnes Hydraulique		+++				Ralentir les écoulements sur les versants, créer des zones de stockage en lit majeur
Platinement des berges 26 abreuvoirs recensés lors de l'arpentage dont 18 sur la commune de Merpins, entre les bras de Charente	Hydromorphologique Milieu, Habitats et Espèces	+					Améliorer la mise en défend des cours d'eau
Qualité de l'eau Pesticides et/ou Azote diffus d'origine agricole problématiques sur toutes les masses d'eau 26 rejets en cours d'eau observés lors de l'arpentage (stations d'épuration, pluvial, rejets douteux...) Territoire compris dans le bassin d'alimentation des captages de Coulonge et Saint-Hippolyte (prélèvement en eau superficielle dans la Charente en 17)	Alimentation en eau potable Milieu, Habitats et Espèces	++	+++				Réduire les sources (ponctuelles et diffuses) et les transferts de pollution non agricole
							Réduire les sources (ponctuelles et diffuses) et les transferts de pollution agricole
Plans d'eau Plus de 130 plans d'eau, mares, bassins recensés lors de l'arpentage dont 45 au fil de l'eau sur source ou en lien avec le cours d'eau et pouvant entraîner une réduction du débit d'étiage par interception.	Alimentation en eau potable Milieu, Habitats et Espèces	+					Réduire l'impact des plans d'eau sur source et au fil de l'eau
Sources 31 sources et 35 lavoirs identifiés lors de l'arpentage dont certaines en manque d'entretien	Hydraulique Milieu, Habitats et Espèces	+					Améliorer la fonctionnalité et la pérennité des sources

Tableau 8 : Détail des 2 premières colonnes du questionnaire envoyé aux élus du Syndicat pour le nouveau territoire

CONSTAT	Enjeux
<p>Végétation rivulaire 34 % du linéaire de cours d'eau avec une végétation rivulaire comprimée 12 % du linéaire de cours d'eau sans végétation rivulaire (2 berges confondues) 23 % du linéaire de fossés sans végétation rivulaire</p>	<p>Milieus, Habitats et Espèces Qualité de l'eau</p>
<p>Parcelles riveraines des cours d'eau Omniprésence des grandes cultures ou de la vigne Corridor naturel inexistant ou ténu sur tous les cours d'eau (exception sur le Ri de Gensac). Les cours d'eau sont bordés essentiellement par des parcelles agricoles</p>	<p>Milieus, Habitats et Espèces</p>
<p>Colmatage, Envasement, vitesses d'écoulement faibles 14 % du linéaire présentent un substrat colmaté ou envasé à plus de 50 % 93% de cours présentent des vitesses d'écoulement faibles en raison de l'influence des ouvrages 99 ouvrages hydrauliques (déversoir, batardeau, vanne, clapet, barrage en remblais, plan de grille)</p>	<p>Hydromorphologique Milieus, Habitats et Espèces</p>
<p>Continuité écologique (circulation des poissons et des sédiments) Plus de 50 ouvrages (hydrauliques ou ouvrages d'art) problématiques 25 plans d'eau ou mares au fil de l'eau ou sur source 19 moulins dont 9 en Liste 2 et non équipés de dispositifs de franchissement</p>	<p>Continuité écologique</p>
<p>Espèces végétales envahissantes 3 stations de Renouée du Japon observées 3 stations de Jussie observées 6 stations de Myriophylle du Brésil observées Présence d'Erable Negundo et de <i>Lagarosyphon</i>.</p>	<p>Milieus, Habitats et Espèces</p>
<p>Encombrement du lit mineur 5 embâcles observés 27 arbres en travers du lit mineur 7 zones de dépôt de déchets en bord de cours d'eau Nombreux secteurs embroussaillés</p>	<p>Sécurité des biens et des personnes Hydraulique</p>
<p>Erosion de berge avec menace sur ouvrages, voiries et bâtis 31 encoches d'érosion recensées lors de l'arpentage 2 sont à surveiller sur le Charenton</p>	<p>Sécurité des biens et des personnes Hydromorphologique</p>
<p>Ruissellements de parcelles agricoles Quelques secteurs de vignes dans des coteaux abruptes</p>	<p>Qualité des sols agricoles Qualité de l'eau</p>
<p>Inondation de voiries, habitations et zones économiques Territoire en partie dans le lit majeur de la Charente concerné par un fort risque inondation</p>	<p>Sécurité des biens et des personnes Hydraulique</p>
<p>Piétinement des berges 26 abreuvoirs recensés lors de l'arpentage dont 18 sur la commune de Merpins, entre les bras de Charente</p>	<p>Hydromorphologique Milieus, Habitats et Espèces</p>
<p>Qualité de l'eau Pesticides et/ou Azote diffus d'origine agricole problématiques sur toutes les masses d'eau 26 rejets en cours d'eau observés lors de l'arpentage (stations d'épuration, pluvial, rejets douteux...) Territoire compris dans le bassin d'alimentation des captages de Coulonge et Saint-Hippolyte (prélèvement en eau superficielle dans la Charente en 17)</p>	<p>Alimentation en eau potable Milieus, Habitats et Espèces</p>
<p>Plans d'eau Plus de 130 plans d'eau, mares, bassins recensés lors de l'arpentage dont 45 au fil de l'eau sur source ou en lien avec le cours d'eau et pouvant entraîner une réduction du débit d'étiage par interception.</p>	<p>Alimentation en eau potable Milieus, Habitats et Espèces</p>
<p>Sources 31 sources et 35 lavoirs identifiés lors de l'arpentage dont certaines en manque d'entretien</p>	<p>Hydraulique Milieus, Habitats et Espèces</p>

Réalisation du programme pluriannuel de gestion (PPG) de cours d'eau sur le territoire en rive gauche du fleuve Charente entre Châteauneuf-sur-Charente et Merpins

Note explicative pour le questionnaire :

CONSTAT	Commission géographique concernée			Niveau de priorité retenu par les élus +++ : fort ++ : moyen + : faible 0 : nul	Type d'intervention souhaité		Objectifs opérationnels
	Amont	Médian	Aval		Action portée par le Syndicat	Accompagnement, communication	
Végétation rivulaire 46 % du linéaire de cours d'eau avec une végétation rivulaire de qualité passable 21 % du linéaire de cours d'eau sans végétation rivulaire (2 berges confondues) 54 % du linéaire de fossés sans végétation rivulaire dont 23% avec une absence bilatérale	X	X	X		X	X	Améliorer trame verte (végétation rivulaire et haies) sur le BV du Né

Constat, problématique observée sur le bassin versant ou la partie de bassin versant

Niveau d'importance que vous accordez à la problématique ou au constat fait sur le territoire

De quelle manière souhaitez-vous que le Syndicat agisse pour régler le problème ?

- Le syndicat porte des actions concrètes et les finance. Cela signifie une dépense budgétaire.
- Le syndicat ne porte pas directement les actions mais aide à leur réalisation en communiquant ou en accompagnant d'autres maîtres d'ouvrage. Pas de dépense budgétaire à prévoir, uniquement du temps de présence pour les salariés.

Exemple : des zones d'abreuvements de bovins dégradant la rivière ont été constatées

- Le syndicat peut financer des actions (pompes à museau, rampes aménagées) [mettre une croix dans la colonne « Action portée par le syndicat »]
- Le syndicat peut aider un autre maître d'ouvrage à trouver des financements pour faire les travaux [mettre une croix dans la colonne « Accompagnement, communication »]

Figure 1 : Notice explicative diffusée aux élus pour remplir le questionnaire

4.2 SYNTHÈSE DES ENJEUX ET PROBLÉMATIQUES RETENUS PAR LES ÉLUS

Tableau 9 : Synthèse de la hiérarchisation des enjeux et problématiques retenus par les élus

Problématiques	Enjeu associé	Angeac-Charente	Bellevigne	Bonneuil	Bouteville	Châteaubernard	Gensac-la-Pallue	Mainxe-Gondeville	Merpins	Saint-Brice	Somme points élus
Végétation rivulaire	Milieus, Habitats et Espèces Qualité de l'eau	1	2	1	3	2	1	1	2	1	14
Parcelles riveraines des cours d'eau	Milieus, Habitats et Espèces	1	3	3	3	3	1	2	1	3	20
Colmatage, Envasement, vitesses d'écoulement faibles	Hydromorphologique Milieu, Habitats et Espèces	3	3	1	3	2	3	2	2	3	22
Continuité écologique (circulation des poissons et des sédiments)	Continuité écologique	3	2	1	3	3	3	3	0	3	21
Espèces végétales envahissantes	Milieus, Habitats et Espèces	2	3	1	2	1	3	2	2	2	18
Encombrement du lit mineur	Sécurité des biens et des personnes Hydraulique	1	2	2	3	2	2	1	2	3	18
Erosion de berge avec menace sur ouvrages, voiries et bâtis	Sécurité des biens et des personnes Hydromorphologique	1	1	1	3	1	1	2	0	2	12
Ruissellements de parcelles agricoles	Qualité des sols agricoles Qualité de l'eau	1	3	2	2	0	1	1	0	3	13
Inondation de voiries, habitations et zones économiques	Sécurité des biens et des personnes Hydraulique	2	3	0	3	3	3	1	1	3	19
Piétinement des berges	Hydromorphologique Milieu, Habitats et Espèces	1	1	0	3	1	1	1	0	2	10
Qualité de l'eau	Alimentation en eau potable	3	3	0	3	3	3	3	0	3	21
	Milieu, Habitats et Espèces	2	3	1		3		3	0	3	15
Plans d'eau.	Alimentation en eau potable	2	1	0	3	0	1	2	0	1	10
	Milieu, Habitats et Espèces										
Sources	Hydraulique	3	3	1	3	0	1	1	0	1	13
	Milieu, Habitats et Espèces										

N.B. : Les communes en jaune sont celles ayant répondu au questionnaire lors de l'étude réalisée sur le bassin versant du Né.

9 questionnaires ont été retournés par les différentes communes du territoire, soit un taux de réponse d'environ 41%. A raison de 3 points maximum par commune, chaque problématique peut avoir un nombre maximal de 27 points.

La priorisation des actions dans la programmation pluriannuelle découlera de cette hiérarchisation.

On notera qu'aucune commune n'a ajouté de problématique supplémentaire à son questionnaire.

La somme des points distribués par les élus doit ensuite être convertie en classe afin d'être comparée aux hiérarchisations issues du diagnostic et de la réglementation.

Tableau 10 : Définition de la classe de priorité en fonction du nombre de points distribués par les élus

Somme des points	0 à 6	7 à 13	14 à 20	>20
Classe de priorité	0	1	2	3

Tableau 11 : Classes de priorité des problématiques du territoire retenues par les élus

CONSTATS	Enjeu associé	Niveau de priorité retenu par les élus
Colmatage, Envasement, vitesses d'écoulement faibles	Hydromorphologique Milieux, Habitats et Espèces	3
Continuité écologique (circulation des poissons et des sédiments)	Continuité écologique	3
Qualité de l'eau (volet non agricole)	Alimentation en eau potable Milieux, Habitats et Espèces	3
Parcelles riveraines des cours d'eau	Milieux, Habitats et Espèces	2
Inondation de voiries, habitations et zones économiques	Sécurité des biens et des personnes Hydraulique	2
Espèces végétales envahissantes	Milieux, Habitats et Espèces	2
Encombrement du lit mineur	Sécurité des biens et des personnes Hydraulique	2
Qualité de l'eau (volet agricole)	Alimentation en eau potable Milieux, Habitats et Espèces	2
Végétation rivulaire	Milieux, Habitats et Espèces Qualité de l'eau	2
Ruissellements de parcelles agricoles	Qualité des sols agricoles Qualité de l'eau	1
Sources	Hydraulique Milieux, Habitats et Espèces	1
Erosion de berge avec menace sur ouvrages, voiries et bâtis	Sécurité des biens et des personnes Hydromorphologique	1
Piétinement des berges	Hydromorphologique Milieux, Habitats et Espèces	1
Plans d'eau	Alimentation en eau potable Milieux, Habitats et Espèces	1

On notera qu'aucune problématique ne fait l'unanimité mais que les problématiques ayant obtenu le plus de points sont « Colmatage, envasement », « Continuité écologique » et « Qualité d'eau (volet non agricole) ».

4.3 AJUSTEMENT DES NIVEAUX DE PRIORITE AU REGARD DU CONTEXTE REGLEMENTAIRE ET DES ELEMENTS DU DIAGNOSTIC

Les élus ont été sollicités pour définir un niveau de priorité pour les problématiques observées sur la zone d'étude. Ces niveaux de priorité serviront de base pour l'élaboration du futur Programme Pluriannuel de Gestion.

Néanmoins, le PPG se doit d'être compatible avec la réglementation nationale et européenne et les outils de gestion correspondants.

Il s'avère que le territoire est concerné par plusieurs documents à caractère réglementaire dont il faut absolument tenir compte :

- Directive Cadre Européenne sur l'Eau (DCE)
- Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques (LEMA)
- Code de l'environnement (Article L.214-17)
- SDAGE Adour Garonne
- SAGE Charente
- Directive Inondation
- PGRI Adour Garonne
- PPRI
- Loi Grenelle (protection des captages d'alimentation en eau potable)
- DOCOB Natura 2000

Également, les éléments du diagnostic doivent également être pris en compte car ils relèvent des constats faits à la suite d'un arpentage exhaustif du réseau hydrographique de la zone d'étude.

Il convient donc de prendre en considération ces éléments afin d'ajuster le niveau de priorité à la réglementation en vigueur.

Tableau 12 : Classes de priorité des problématiques du territoire retenues après ajustement

CONSTATS	Enjeu associé	Diagnostic	Réglementation	Elus	Final
Colmatage, Envasement, vitesses d'écoulement faibles	Hydromorphologique Milieu, Habitats et Espèces	3		3	3
Continuité écologique (circulation des poissons et des sédiments)	Continuité écologique	2	3	3	3
Qualité de l'eau	Alimentation en eau potable Milieu, Habitats et Espèces	2	3	3	3
Parcelles riveraines des cours d'eau	Milieu, Habitats et Espèces	3		2	3
Inondation de voiries, habitations et zones économiques	Sécurité des biens et des personnes Hydraulique		3	2	3
Espèces végétales envahissantes	Milieu, Habitats et Espèces	2		2	2
Encombrement du lit mineur	Sécurité des biens et des personnes Hydraulique	1		2	2
Qualité de l'eau	Alimentation en eau potable Milieu, Habitats et Espèces			2	2
Végétation rivulaire	Milieu, Habitats et Espèces Qualité de l'eau	1		2	2
Ruissellements de parcelles agricoles	Qualité des sols agricoles Qualité de l'eau	1		1	1
Sources	Hydraulique Milieu, Habitats et Espèces	1		1	1
Erosion de berge avec menace sur ouvrages, voiries et bâtis	Sécurité des biens et des personnes Hydromorphologique	1		1	1
Piétinement des berges	Hydromorphologique Milieu, Habitats et Espèces	1		1	1
Plans d'eau	Alimentation en eau potable Milieu, Habitats et Espèces	1		1	1

4.4 MODALITES D'INTERVENTIONS SOUHAITEES PAR LES ELUS

Le questionnaire envoyé aux élus leur permettait également de préciser les modalités d'intervention du syndicat sur chacune des problématiques identifiées. 2 choix étant possibles :

- Le syndicat est maître d'ouvrage de l'action grâce aux financements de ses partenaires.
- Le syndicat accompagne un autre maître d'ouvrage (particulier, exploitant agricole, association, ...) en facilitant la communication autour de l'action ou en assurant un soutien technique ou administratif auprès du maître d'ouvrage concerné.

Les résultats des questionnaires sont repris dans le tableau ci-dessous :

Tableau 13 : Modalités d'intervention souhaitées par les élus par problématique

CONSTATS	Enjeu associé	Niveau de priorité retenu par les élus	Niveau de priorité final	Action portée par le Syndicat	Accompagnement, communication
Colmatage, Envasement, vitesses d'écoulement faibles	Hydromorphologique Milieux, Habitats et Espèces	3	3	4	1
Continuité écologique (circulation des poissons et des sédiments)	Continuité écologique	3	3	3	2
Qualité de l'eau	Alimentation en eau potable Milieux, Habitats et Espèces	3	3	3	3
Parcelles riveraines des cours d'eau	Milieux, Habitats et Espèces	2	3	2	3
Inondation de voiries, habitations et zones économiques	Sécurité des biens et des personnes Hydraulique	2	3	4	2
Espèces végétales envahissantes	Milieux, Habitats et Espèces	2	2	5	3
Encombrement du lit mineur	Sécurité des biens et des personnes Hydraulique	2	2	3	5
Qualité de l'eau	Alimentation en eau potable Milieux, Habitats et Espèces	2	2	2	2
Végétation rivulaire	Milieux, Habitats et Espèces Qualité de l'eau	2	2	2	4
Ruissellements de parcelles agricoles	Qualité des sols agricoles Qualité de l'eau	1	1	3	4
Sources	Hydraulique Milieux, Habitats et Espèces	1	1	5	3
Erosion de berge avec menace sur ouvrages, voiries et bâtis	Sécurité des biens et des personnes Hydromorphologique	1	1	3	3
Piétinement des berges	Hydromorphologique Milieux, Habitats et Espèces	1	1	1	2
Plans d'eau	Alimentation en eau potable Milieux, Habitats et Espèces	1	1	3	2

Il apparaît que les élus souhaitent que le syndicat soit maître d'ouvrage pour 6 problématiques, qu'il accompagne d'autres maîtres d'ouvrages pour 5 autres problématiques et pour 3 problématiques. Les élus souhaitent donc que le syndicat soit un acteur du territoire sans pour autant pallier les manquements des propriétaires riverains.

En effet, les élus ne souhaitent pas que le syndicat prenne en charge la gestion des encombres et l'entretien de la ripisylve.

La synthèse des actions par type d'action et par importance accordée par les élus est reprise dans le tableau ci-dessous :

Tableau 14 : Synthèse des modalités d'intervention souhaitées par les élus

MAÎTRISE D'OUVRAGE	
Syndicat du bassin versant du Né	Autre
Espèces végétales envahissantes	Encombrement du lit mineur
Sources	Ruissellement des parcelles
Colmatage, envasement...	Végétation rivulaire
Inondations	Parcelles riveraines
Continuité écologique	Piétinement des berges
Plans d'eau	
<u>Qualité de l'eau (volet non agricole)</u>	<u>Qualité de l'eau (volet non agricole)</u>
<u>Qualité de l'eau (volet agricole)</u>	<u>Qualité de l'eau (volet agricole)</u>
<u>Erosions de berges</u>	<u>Erosions de berges</u>

N.B. : les thématiques soulignées sont celles ayant obtenu le même nombre de points entre les 2 colonnes.

5 PISTES D' ACTIONS

A la lumière du diagnostic et des enjeux hiérarchisés, un certain panel de solutions envisageables peut d'ores et déjà être recherché dans les documents opérationnels de gestion existant sur le territoire de la zone d'étude (PDM de l'agence de l'eau, DOCOB, SAGE).

Le tableau ci-dessous présente les pistes d'actions issues du Programme de mesures (PDM) du SDAGE Adour-Garonne 2016-2021, pour atteindre certains des objectifs opérationnels.

Tableau 15 : Pistes d'actions envisageables pour le nouveau territoire et association aux actions du PDM de l'agence de l'eau

Problématiques	Priorisation	Raisons, arguments de la priorisation	Objectif opérationnel	Action du PDM associée	
Qualité de l'eau (Volet non agricole)	3	Captages AEP Coulonge et St-Hippolyte	Amélioration de la qualité de l'eau	AGR 02	Limiter les transferts de fertilisants dans le cadre de la Directive Nitrates
				AGR 03	Limiter les apports en fertilisants et/ou utiliser des pratiques adaptées de fertilisation, dans le cadre de la Directive nitrates
				AGR 05	Elaborer un plan d'action sur une seule AAC
				AGR 08	Réduire la pression azotée liée aux élevages dans le cadre de la Directive nitrates
Parcelles riveraines des cours d'eau	3	Grandes cultures, absence de ripisylve	Plantations, acquisition foncière	MIA02	Réaliser une opération classique de restauration d'un cours d'eau
Inondation de voiries, habitations et zones économiques	3	TRI Saintes Cognac Angoulême	Expansion des crues	MIA02	Réaliser une opération de restauration de grande ampleur de l'ensemble des fonctionnalités d'un cours d'eau et de ses annexes
Continuité écologique (circulation des poissons et des sédiments)	3	Classement au L214-17	Restauration de la continuité écologique, remplacement	MIA03	Aménager ou supprimer un ouvrage (à définir)
					Coordonner la gestion des ouvrages
RES 04	Etablir et mettre en place des modalités de gestion en situation de crise liée à la sécheresse				
Colmatage, Envasement, vitesses d'écoulement faibles	3	Ouvrages transversaux, faibles débits	Restauration hydromorphologique	MIA02	Réaliser une opération classique de restauration d'un cours d'eau
Végétation rivulaire	2	Absence d'entretien de parcelles riveraines ou entretien drastique	Plantations ou entretien adapté de la ripisylve	MIA02	Réaliser une opération classique de restauration d'un cours d'eau
Qualité de l'eau (Volet agricole)	2	Captages AEP Coulonge et St-Hippolyte	Amélioration de la qualité de l'eau	AGR 02	Limiter les transferts de fertilisants dans le cadre de la Directive Nitrates
				AGR 03	Limiter les apports en fertilisants et/ou utiliser des pratiques adaptées de fertilisation, dans le cadre de la Directive nitrates
				AGR 05	Elaborer un plan d'action sur une seule AAC
				AGR 08	Réduire la pression azotée liée aux élevages dans le cadre de la Directive nitrates
Ruissellements de parcelles agricoles	1	Grandes cultures, absence de ripisylve	Aménagement des versants	MIA02	Réaliser une opération de restauration de grande ampleur de l'ensemble des fonctionnalités d'un cours d'eau et de ses annexes
Sources	1	Absence d'entretien	Entretien des sources, reconnexion au cours d'eau	MIA02	Réaliser une opération classique de restauration d'un cours d'eau
Erosion de berge avec menace sur ouvrages, voiries et bâtis	1	Absence de ripisylve	Plantations, protections de berges	MIA02	Réaliser une opération classique de restauration d'un cours d'eau
Plans d'eau	11	Plans d'eau au fil de l'eau	Contournement, Faire respecter le débit réservé	MIA04	Mettre en œuvre des opérations d'entretien ou de restauration écologique d'un plan d'eau
					Réduire l'impact d'un plan d'eau ou d'une carrière sur les eaux superficielles ou souterraines
Piétinement des berges	1	Absence de clôture sur pâtures	Mise en défens	MIA02	Réaliser une opération classique de restauration d'un cours d'eau

N.B. : toutes les problématiques identifiées ne font pas l'objet d'actions dans le PDM de l'agence de l'eau.

Également, les Document d'objectifs (DOCOB) des Site Natura 2000 « Vallée de la Charente entre Angoulême et Cognac » et « Vallée de la Charente, Seugne et Coran », contiennent un certain nombre d'actions pouvant servir à l'élaboration du programme d'actions du syndicat. Les actions entrant dans le champ de compétences du syndicat sont indiquées dans le tableau ci-après.

Tableau 16 : Pistes d'actions envisageables pour le nouveau territoire et association aux actions du DOCOB

Problématiques	Priorisation	Raisons, arguments de la priorisation	Objectif opérationnel	Actions des DOCOB associées	
				« Vallée de la Charente entre Angoulême et Cognac »	« Vallée de la Charente, Seugne et Coran »
Qualité de l'eau (Volet non agricole)	3	Captages AEP Coulonge et St-Hippolyte	Amélioration de la qualité de l'eau	20	Gestion qualitative intégrée de la ressource en eau à l'échelle du bassin versant
Parcelles riveraines des cours d'eau	3	Grandes cultures, absence de ripisylve	Plantations, acquisition foncière	2	Conservation des terres arables en prairies
				3	Restauration et entretien des mégaphorbiaies par la fauche
				4/5	Gestion extensive des prairies à papillons d'intérêt communautaire par la fauche ou le pâturage
				7/8	Restauration et entretien des cladiaies et prairies à Molinie
				22	Amélioration de la structure des peuplements forestiers
				25	Conversion des peupleraies en prairies
				26	Gestion extensive des peupleraies
				A2	Gestion environnementale des prairies naturelles
				A8	Gestion environnementale des mégaphorbiaies
				B3	Gestion environnementale des boisements alluviaux spontanés
Inondation de voiries, habitations	3	TRI Saintes Cognac Angoulême	Expansion des crues	15	Mise en place d'un groupe de travail pour la rédaction d'un « document cadre » de gestion des ouvrages hydrauliques
Continuité écologique (circulation des poissons et des sédiments)	3	Classement au L214-17	Restauration de la continuité écologique, remplacement	14	Restauration et gestion des ouvrages de petite hydraulique
				16	Restauration de la transparence migratoire de la Charente et de ses principaux affluents
				E11	Amélioration de la libre circulation des poissons migrateurs par l'aménagement des obstacles à la migration
Colmatage, Envasement, vitesses d'écoulement faibles	3	Ouvrages transversaux, faibles débits	Restauration hydromorphologique	E2	Restauration des fonctions naturelles des cours d'eau par l'adaptation des pratiques de gestion et des activités
Végétation rivulaire	2	Absence d'entretien de parcelles riveraines ou entretien drastique	Plantations ou entretien adapté de la ripisylve	10	Restauration et entretien des ripisylves
				23	Conservation des vieux arbres disséminés ou en îlots
				24	Amélioration de la qualité des habitats des insectes saproxyliques
				E7	Gestion environnementale des cours d'eau, de leur végétation rivulaire et de leurs berges
				E9	Gestion de la végétation rivulaire des berges des fossés
				B4	Gestion environnementale des ripisylves
Qualité de l'eau (Volet agricole)	2	Captages AEP Coulonge et St-Hippolyte	Amélioration de la qualité de l'eau	20	Gestion qualitative intégrée de la ressource en eau à l'échelle du bassin versant
				A4	Amélioration du fonctionnement des cours d'eau par l'installation de systèmes d'abreuvement et de protection contre la divagation du bétail
Ruissellements de parcelles agricoles	1	Grandes cultures, absence de ripisylve	Aménagement des versants	B9	Reconstitution d'un maillage de haies
Sources	1	Absence d'entretien	Entretien des sources, reconnexion au cours d'eau	11	Restauration et entretien des annexes hydrauliques
				21	Gestion quantitative intégrée de la ressource en eau à l'échelle du bassin versant
Erosion de berge avec menace sur ouvrages, voiries et bâtis	1	Absence de ripisylve	Plantations, protections de berges	E8	Génie écologique de restauration des berges de la Charente et de ses affluents
Plans d'eau	1	Plans d'eau au fil de l'eau	Contournement, Faire respecter le débit réservé	E13	Mesures en faveur des zones humides : mares
Piétinement des berges	1	Absence de clôture sur pâtures	Mise en défens	A4	Amélioration du fonctionnement des cours d'eau par l'installation de systèmes d'abreuvement et de protection contre la divagation du bétail

N.B. : toutes les problématiques identifiées ne font pas l'objet d'actions attendues dans les Documents d'objectifs des sites Natura 2000 en question.

Le SAGE du bassin versant de la Charente présente également des prescriptions d'actions attendues dans le cadre des PPG.

Tableau 17 : Pistes d'actions envisageables pour le nouveau territoire en lien avec les attendus du SAGE vis-à-vis des PPG

Problématiques	Priorisation	Raisons, arguments de la priorisation	Objectif opérationnel	Attente du SAGE associée	
Qualité de l'eau (Volet non agricole)	3	Captages AEP Coulonge et St-Hippolyte	Amélioration de la qualité de l'eau	C28	Identifier et protéger le réseau hydrographique via les documents d'urbanisme
Parcelles riveraines des cours d'eau	3	Grandes cultures, absence de ripisylve	Plantations, acquisition foncière	C27	Identifier et définir les modalités de gestion des têtes de bassin
				C29	Mettre en place une gestion adaptée des boisements en bord de cours d'eau
				C25	Identifier et protéger les zones humides via les documents d'urbanisme
				C26	Engager des actions de restauration de zones humides
Inondation de voiries, habitations et zones économiques	3	TRI Saintes Cognac Angoulême	Expansion des crues	D44	Identifier et restaurer les zones d'expansion des crues
				D43	Développer les systèmes locaux de surveillance hydrologique
				D40	Identifier les secteurs d'intervention prioritaires pour le ralentissement dynamique
				B14	Caractériser le cheminement de l'eau sur les versants
				B21	Favoriser l'infiltration des eaux au niveau du réseau hydrographique
Continuité écologique (circulation des poissons et des sédiments)	3	Classement au L214-17	Restauration de la continuité écologique, remplacement	C32	Restaurer la continuité écologique
				C31	Préserver la continuité écologique sur l'ensemble des secteurs à enjeux du réseau hydrographique présentant un intérêt particulier au regard de leur état fonctionnel
Colmatage, Envasement, vitesses d'écoulement faibles	3	Ouvrages transversaux, faibles débits	Restauration hydromorphologique	C30	Restaurer le fonctionnement hydromorphologique des cours d'eau
Végétation rivulaire	2	Absence d'entretien de parcelles riveraines ou entretien drastique	Plantations ou entretien adapté de la ripisylve	C29	Mettre en place une gestion adaptée des boisements en bord de cours d'eau
Ruissellements de parcelles agricoles	1	Grandes cultures, absence de ripisylve	Aménagement des versants	B14	Caractériser le cheminement de l'eau sur les versants
Sources	1	Absence d'entretien	Entretien des sources, reconnexion au cours d'eau	C27	Identifier et définir les modalités de gestion des têtes de bassin
Erosion de berge avec menace sur ouvrages, voiries et bâtis	1	Absence de ripisylve	Plantations, protections de berges	C30	Restaurer le fonctionnement hydromorphologique des cours d'eau
Plans d'eau	2	Plans d'eau au fil de l'eau	Contournement, Faire respecter le débit réservé	C34	Gérer les plans d'eau
Piétinement des berges	1	Absence de clôture sur pâtures	Mise en défens	C29	Mettre en place une gestion adaptée des boisements en bord de cours d'eau

N.B. : toutes les problématiques identifiées ne font pas l'objet d'actions attendues dans le SAGE du bassin de la Charente.

Les différentes pistes d'actions proposées ci-dessus visent à appréhender l'ensemble des problématiques de la zone d'étude : milieux, qualité d'eau, quantité et inondations.

Certaines problématiques font déjà l'objet de programmes d'actions et d'outils opérationnels portés par différentes structures ou services de l'état :

Tableau 18 : Structures engagées dans la gestion de milieux aquatiques sur la zone d'étude

Structures	Outil / Moyens opérationnels	Problématique(s) concernée(s)
EPTB	PAPI	Inondation
	Re-Source	Qualité d'eau
	RECEMA	Qualité d'eau
	Cellule Migrateurs	Continuité écologique
	SAGE	Inondation Qualité d'eau Quantité d'eau Milieux, Bassin versant Gouvernance
Département	RECEMA RCD	Qualité d'eau Milieux, Bassin versant
EPCI, Communes	PLUi, PLU...	Qualité d'eau Quantité d'eau Milieux, Bassin versant Gouvernance
CEN	Acquisition, baux emphytéotiques, conventions de gestion	Milieux, Bassin versant Inondation
SIAEP	Suivis qualité	Qualité d'eau
FDAAPPMA16	PDPG	Milieux, Bassin versant
	Suivis piscicoles	Milieux, Bassin versant Continuité écologique
	Suivi des assecs	Quantité d'eau
OFB	ONDE (Suivi des étiages)	Quantité d'eau
FDGDON	Campagnes de piégeage	Milieux
LPO	DOCOBS	Milieux, Usages, Bassin versant

Le Syndicat du bassin versant du Né devra donc proposer un programme d'actions composant avec les différents programmes et les différentes actions menées sur son territoire par les autres acteurs.

Cela permettra une meilleure cohérence et évitera les actions redondantes, donc le gaspillage de fonds publics.

6 ANNEXES

CONSTAT	Enjeux	Niveau de priorité constaté lors du diagnostic +++ fort ++ moyen + faible - nul	Niveau de priorité au regard de la réglementation +++ fort ++ moyen + faible - nul	Niveau de priorité retenu par les élus +++ fort ++ moyen + faible - nul	Type d'intervention souhaité		Objets opérationnels
					Action portée par le Syndicat	Accompagnement, communication	
Végétation rivulaire 34 % du linéaire de cours d'eau avec une végétation rivulaire comprise 12 % du linéaire de cours d'eau sans végétation rivulaire (2 berges confondues) 23 % du linéaire de fossés sans végétation rivulaire	Milieu, Habitats et Espèces Qualité de l'eau	+		++		*	Améliorer la trame verte (végétation rivulaire et haies) sur le territoire
Parcelles riveraines des cours d'eau Ombrage des grandes cultures ou de la vigne Corridor naturel inexistants ou ténu sur tous les cours d'eau (excavation sur le Ri de Geniau). Les cours d'eau sont bordés essentiellement par des parcelles agricoles	Milieu, Habitats et Espèces	+++		+++		++	Préserver ou améliorer la fonctionnalité des cours d'eau et des aménagements associés (zones humides, frayères à brochets)
Colmatage, Envasement, vileses d'écoulement faibles 14 % du linéaire présentent un substrat colmaté ou envasé à plus de 50 % 93% de cours présentent des vileses d'écoulement faibles en raison de l'influence des ouvrages 99 ouvrages hydrauliques (déversoir, batardeau, vanne, clapet, barrage en remblais, plan de grille)	Hydromorphologique Milieu, Habitats et Espèces	+++		+++	+		Préserver ou améliorer la fonctionnalité des cours d'eau et des aménagements associés (zones humides, frayères à brochets)
Continuité écologique (circulation des poissons et des sédiments) Plus de 50 ouvrages (hydrauliques ou ouvrages d'art) problématiques 25 plans d'eau ou mares au fil de l'eau ou sur source 19 moulins dont 9 en liste 2 et non équipés de dispositifs de franchissement	Continuité écologique	++	+++	++	+	+	Restaurer ou améliorer la continuité écologique
Espèces végétales envahissantes 3 stations de Renouée du Japon observées 3 stations de Jussie observées 6 stations de Myricophylle du Brésil observées Présence d'Éricaceae et de Lagarosiphon.	Milieu, Habitats et Espèces	++		+++	+	++	Lutter contre les espèces végétales envahissantes (aquatiques et terrestres)
Encroisement du lit mineur 5 embâcles observés 27 arbres en travers du lit mineur 7 zones de dépôt de déchets en bord de cours d'eau Nombreux secteurs embroussaillés	Sécurité des biens et des personnes Hydraulique	+		++	+	++	Gérer les encombrants et les arbres en travers du lit mineur menaçant les biens et les personnes. Ouvrir le milieu sur les secteurs les plus fermés.
Erosion de berge avec menace sur ouvrages, vides et bâtis 31 encoches d'érosion recensées lors de l'arpentage 2 sont à surveiller sur le Charenton	Sécurité des biens et des personnes Hydromorphologique	+		+	+		Stabiliser les encoches d'érosion menaçant les biens et les personnes par des techniques adaptées
Ruissellements de parcelles agricoles Quelques secteurs de vignes dans des coteaux abruptes	Qualité des sols agricoles Qualité de l'eau	+		+++	+	+++	Aménager les versants agricoles et développer la trame bocagère
Inondation de volées, habitations et zones économiques Territoire en partie dans le lit majeur de la Charente concerné par un fort risque inondation	Sécurité des biens et des personnes Hydraulique		+++	+++	+	+	Relancer les écoulements sur les versants, créer des zones de stockage en lit majeur
Piétinement des berges 26 abreuvoirs recensés lors de l'arpentage dont 18 sur la commune de Merpins, entre les bras de Charente	Hydromorphologique Milieu, Habitats et Espèces	+		+			Améliorer la mise en défend des cours d'eau
Qualité de l'eau Pesticides et/ou Azote diffus d'origine agricole problématiques sur toutes les masses d'eau 26 rejets en cours d'eau observés lors de l'arpentage (stations d'épuration, ploviers, jets d'outils...) Territoire compris dans le bassin d'alimentation des captages de Coulange et Saint-Hippolyte (prélevement en eau superficielle dans la Charente en 17)	Alimentation en eau potable Milieu, Habitats et Espèces	++	+++	+++	++	++	Réduire les sources (ponctuelles et diffuses) et les transferts de pollution non agricole
Plans d'eau Plus de 130 plans d'eau, mares, bassins recensés lors de l'arpentage dont 45 au fil de l'eau sur source ou en lien avec le cours d'eau et pouvant entraîner une réduction du débit d'étiage par interception.	Alimentation en eau potable Milieu, Habitats et Espèces	+		+	+		Réduire l'impact des plans d'eau sur source et au fil de l'eau
Sources 31 sources et 35 lavoirs identifiés lors de l'arpentage dont certaines en manque d'entretien	Hydraulique Milieu, Habitats et Espèces	+		+++	++	+++	Améliorer la fonctionnalité et le pérennité des sources

Retour attendu pour le : 14 décembre 2020

par mail : secretariat@siab-ne.fr

BELLEJIGWE

CONSTAT	Enjeux	Niveau de priorité constaté lors du diagnostic +++ : fort ++ : moyen + : faible - : nul	Niveau de priorité au regard de la réglementation +++ : fort ++ : moyen + : faible - : nul	Niveau de priorité retenu par les élus +++ : fort ++ : moyen + : faible 0 : nul	Type d'intervention souhaité		Objectifs opérationnels
					Action portée par le Syndicat	Accompagnement, communication	
Végétation rivulaire 34 % du linéaire de cours d'eau avec une végétation rivulaire comprimée 12 % du linéaire de cours d'eau sans végétation rivulaire (2 berges confondues) 23 % du linéaire de fossés sans végétation rivulaire	Milieux, Habitats et Espèces Qualité de l'eau	+		XXX		X	Améliorer trame verte (végétation rivulaire et haies) sur le territoire
Parcelles riveraines des cours d'eau Omniprésence des grandes cultures ou de la vigne Corridor naturel inexistant ou tenu sur tous les cours d'eau (exception sur le Ri de Gensac). Les cours d'eau sont bordés essentiellement par des parcelles agricoles	Milieux, Habitats et Espèces	+++		XXX		X	Préserver ou améliorer la fonctionnalité des cours d'eau et des annexes associées (zones humides, frayères à brochets)
Colmatage, Envasement, vitesses d'écoulement faibles 14 % du linéaire présentent un substrat colmaté ou envasé à plus de 50 % 93% de cours présentent des vitesses d'écoulement faibles en raison de l'influence des ouvrages 99 ouvrages hydrauliques (déversoir, batardeau, vanne, clapet, barrage en remblais, plan de grille)	Hydromorphologique Milieux, Habitats et Espèces	+++		XXX		X	Préserver ou améliorer la fonctionnalité des cours d'eau et des annexes associées (zones humides, frayères à brochets)
Continuité écologique (circulation des poissons et des sédiments) Plus de 50 ouvrages (hydrauliques ou ouvrages d'art) problématiques 25 plans d'eau ou mares au fil de l'eau ou sur source 19 moulins dont 9 en Liste 2 et non équipés de dispositifs de franchissement	Continuité écologique	++	+++	XXX	X		Restaurer ou améliorer la continuité écologique
Espèces végétales envahissantes 3 stations de Renouée du Japon observées 3 stations de Jussie observées 6 stations de Myriophylle du Brésil observées Présence d'Erable Negundo et de Lagarosiphon.	Milieux, Habitats et Espèces	++		XX	X		Lutter contre les espèces végétales envahissantes (aquatiques et terrestres)
Encombrement du lit mineur 5 embâcles observés 27 arbres en travers du lit mineur 7 zones de dépôt de déchets en bord de cours d'eau Nombreux secteurs embroussaillés	Sécurité des biens et des personnes Hydraulique	+		XXX	X	X	Gérer les encombres et les arbres en travers du lit mineur menaçant les biens et les personnes. Ouvrir le milieu sur les secteurs les plus fermés.
Erosion de berge avec menace sur ouvrages, voiries et bâtis 31 encoches d'érosion recensées lors de l'arpentage 2 sont à surveiller sur le Charenton	Sécurité des biens et des personnes Hydromorphologique	+		XXX	X	X	Stabiliser les encoches d'érosion menaçant les biens et les personnes par des techniques adaptées
Ruissellements de parcelles agricoles Quelques secteurs de vignes dans des coteaux abruptes	Qualité des sols agricoles Qualité de l'eau	+		XX		X	Aménager les versants agricoles et développer la trame bocagère
Inondation de voiries, habitations et zones économiques Territoire en partie dans le lit majeur de la Charente concerné par un fort risque inondation	Sécurité des biens et des personnes Hydraulique		+++	XXX	X	X	Ralentir les écoulements sur les versants, créer des zones de stockage en lit majeur
Piétinement des berges 26 abreuvoirs recensés lors de l'arpentage dont 18 sur la commune de Merpins, entre les bras de Charente	Hydromorphologique Milieux, Habitats et Espèces	+		XXX		X	Améliorer la mise en défend des cours d'eau
Qualité de l'eau Pesticides et/ou Azote diffus d'origine agricole problématiques sur toutes les masses d'eau 26 rejets en cours d'eau observés lors de l'arpentage (stations d'épuration, pluvial, rejets douteux...)	Alimentation en eau potable	++	+++	XXX	X	X	Réduire les sources (ponctuelles et diffuses) et les transferts de pollution <u>non agricole</u>

CONSTAT	Enjeux	Niveau de priorité constaté lors du diagnostic +++ : fort ++ : moyen + : faible - : nul	Niveau de priorité au regard de la réglementation +++ : fort ++ : moyen + : faible - : nul	Niveau de priorité retenu par les élus +++ : fort ++ : moyen + : faible 0 : nul	Type d'intervention souhaité		Objectifs opérationnels
					Action portée par le Syndicat	Accompagnement, communication	
Territoire compris dans le bassin d'alimentation des captages de Coulonge et Saint-Hippolyte (prélèvement en eau superficielle dans la Charente en 17)	Milieux, Habitats et Espèces						Réduire les sources (ponctuelles et diffuses) et les transferts de pollution agricole
Plans d'eau Plus de 130 plans d'eau, mares, bassins recensés lors de l'arpentage dont 45 au fil de l'eau sur source ou en lien avec le cours d'eau et pouvant entraîner une réduction du débit d'étiage par interception.	Alimentation en eau potable Milieux, Habitats et Espèces	+		XXX	X	X	Réduire l'impact des plans d'eau sur source et au fil de l'eau
Sources 31 sources et 35 lavoirs identifiés lors de l'arpentage dont certaines en manque d'entretien	Hydraulique Milieux, Habitats et Espèces	+		X+X	X	X	Améliorer la la fonctionnalité et la pérennité des sources
Retour attendu pour le : 14 décembre 2020							
par mail : secretariat@siah-ne.fr							

Etangs créés sans autorisation non étanches et validés par la suite - c'est anormal!



J. Jodias

[Handwritten signature]

CONSTAT	Enjeux	Niveau de priorité constaté lors du diagnostic +++ : fort ++ : moyen + : faible - : nul	Niveau de priorité au regard de la réglementation +++ : fort ++ : moyen + : faible - : nul	Niveau de priorité retenu par les élus +++ : fort ++ : moyen + : faible 0 : nul	Type d'intervention souhaité		Objectifs opérationnels
					Action portée par le Syndicat	Accompagnement, communication	
Végétation rivulaire 34 % du linéaire de cours d'eau avec une végétation rivulaire comprimée 12 % du linéaire de cours d'eau sans végétation rivulaire (2 berges confondues) 23 % du linéaire de fossés sans végétation rivulaire	Milieux, Habitats et Espèces Qualité de l'eau	+		+	X		Améliorer trame verte (végétation rivulaire et haies) sur le territoire
Parcelles riveraines des cours d'eau Omniprésence des grandes cultures ou de la vigne Corridor naturel inexistant ou ténu sur tous les cours d'eau (exception sur le Ri de Gensac). Les cours d'eau sont bordés essentiellement par des parcelles agricoles	Milieux, Habitats et Espèces	+++		+++	X	X	Préserver ou améliorer la fonctionnalité des cours d'eau et des annexes associées (zones humides, frayères à brochets)
Colmatage, Envasement, vitesses d'écoulement faibles 14 % du linéaire présentent un substrat colmaté ou envasé à plus de 50 % 93% de cours présentant des vitesses d'écoulement faibles en raison de l'influence des ouvrages 99 ouvrages hydrauliques (déversoir, batardeau, vanne, clapet, barrage en remblais, plan de grille)	Hydromorphologique Milieux, Habitats et Espèces	+++		+++	X	X	Préserver ou améliorer la fonctionnalité des cours d'eau et des annexes associées (zones humides, frayères à brochets)
Continuité écologique (circulation des poissons et des sédiments) Plus de 50 ouvrages (hydrauliques ou ouvrages d'art) problématiques 25 plans d'eau ou mares au fil de l'eau ou sur source 19 moulins dont 9 en Liste 2 et non équipés de dispositifs de franchissement	Continuité écologique	++	+++	+++	X	X	Restaurer ou améliorer la continuité écologique
Espèces végétales envahissantes 3 stations de Renouée du Japon observées 3 stations de Assia observées 6 stations de Myriophylle du Brésil observées Présence d'Érable Negundo et de Lagarostiphan	Milieux, Habitats et Espèces	++		++	X	X	Lutter contre les espèces végétales envahissantes (aquatiques et terrestres)
Encombrement du lit mineur 5 embâcles observés 27 arbres en travers du lit mineur 7 zones de dépôt de déchets en bord de cours d'eau Nombreux secteurs embroussaillés	Sécurité des biens et des personnes Hydraulique	+		+++	X	X	Gérer les encombres et les arbres en travers du lit mineur, menaçant les biens et les personnes. Ouvrir le milieu sur les secteurs les plus fermés.
Érosion de berge avec menace sur ouvrages, voiries et bâtis 31 encoches d'érosion recensées lors de l'arpentage 2 sont à surveiller sur le Charenton	Sécurité des biens et des personnes Hydromorphologique	+		++	X	X	Stabiliser les encoches d'érosion menaçant les biens et les personnes par des techniques adaptées
Ruissellements de parcelles agricoles Quelques secteurs de vignes dans des coteaux abruptes	Qualité des sols agricoles Qualité de l'eau	+		+++	X	X	Aménager les versants agricoles et développer la trame bocagère
Inondation de voiries, habitations et zones économiques Territoire en partie dans le lit majeur de la Charente concerné par un fort risque inondation	Sécurité des biens et des personnes Hydraulique		+++	+++	X	X	Ralentir les écoulements sur les versants, créer des zones de stockage en lit majeur
Piétinement des berges 26 abreuvoirs recensés lors de l'arpentage dont 18 sur la commune de Mervins, entre les bras de Charente	Hydromorphologique Milieux, Habitats et Espèces	+		++	X	X	Améliorer la mise en défend des cours d'eau
Qualité de l'eau Pesticides et/ou Azote diffus d'origine agricole problématiques sur toutes les masses d'eau 26 rejets en cours d'eau observés lors de l'arpentage (stations d'épuration, pluvial, rejets douteux...) Territoire compris dans le bassin d'alimentation des captages de Coulonge et Saint-Hippolyte (prélèvement en eau superficielle dans la Charente en 17)	Alimentation en eau potable Milieux, Habitats et Espèces	++	+++	+++	X	X	Réduire les sources (ponctuelles et diffuses) et les transferts de pollution non agricole
				+++	X	X	Réduire les sources (ponctuelles et diffuses) et les transferts de pollution agricole
Plans d'eau Plus de 130 plans d'eau, mares, bassins recensés lors de l'arpentage dont 45 au fil de l'eau sur source ou en lien avec le cours d'eau et pouvant entraîner une réduction du débit d'étiage par interception.	Alimentation en eau potable Milieux, Habitats et Espèces	+		+			Réduire l'impact des plans d'eau sur source et au fil de l'eau
Sources 31 sources et 35 lavoirs identifiés lors de l'arpentage dont certaines en manque d'entretien	Hydraulique Milieux, Habitats et Espèces	+		+			Améliorer la la fonctionnalité et la pérennité des sources
Retour attendu pour le : 14 décembre 2020							
par mail : secretariat@slah-ne.fr							

SAINT-BRICE

CONSTAT	Enjeux	Niveau de priorité constaté lors du diagnostic +++ : fort ++ : moyen + : faible - : nul	Niveau de priorité au regard de la réglementation +++ : fort ++ : moyen + : faible - : nul	Niveau de priorité retenu par les élus +++ : fort ++ : moyen + : faible 0 : nul	Type d'intervention souhaité		Objectifs opérationnels
					Action portée par le Syndicat	Accompagnement, communication	
Végétation rivulaire 34 % du linéaire de cours d'eau avec une végétation rivulaire comprimée 12 % du linéaire de cours d'eau sans végétation rivulaire (2 berges confondues) 23 % du linéaire de fossés sans végétation rivulaire	Milieu, Habitats et Espèces Qualité de l'eau	+		+		X	Améliorer trame verte (végétation rivulaire et haies) sur le territoire
Parcelles riveraines des cours d'eau Omniprésence des grandes cultures ou de la vigne Corridor naturel inexistant ou ténu sur tous les cours d'eau (exception sur le Ri de Gensac). Les cours d'eau sont bordés essentiellement par des parcelles agricoles	Milieu, Habitats et Espèces	+++		+	X		Préserver ou améliorer la fonctionnalité des cours d'eau et des annexes associées (zones humides, frayères à brochets)
Colmatage, Envasement, vitesses d'écoulement faibles 14 % du linéaire présentent un substrat colmaté ou envasé à plus de 50 % 93% de cours présentent des vitesses d'écoulement faibles en raison de l'influence des ouvrages 99 ouvrages hydrauliques (déversoir, batardeau, vanne, clapet, barrage en remblais, plan de grille)	Hydromorphologique Milieu, Habitats et Espèces	+++		+++	X		Préserver ou améliorer la fonctionnalité des cours d'eau et des annexes associées (zones humides, frayères à brochets)
Continuité écologique (circulation des poissons et des sédiments) Plus de 50 ouvrages (hydrauliques ou ouvrages d'art) problématiques 25 plans d'eau ou mares au fil de l'eau ou sur source 19 moulins dont 9 en Liste 2 et non équipés de dispositifs de franchissement	Continuité écologique	++	+++	+++		X	Restaurer ou améliorer la continuité écologique
Espèces végétales envahissantes 3 stations de Renouée du Japon observées 3 stations de Jussie observées 6 stations de Myriophylle du Brésil observées Présence d'Erable Negundo et de Lagarosiphon.	Milieu, Habitats et Espèces	++		+++	X	X	Lutter contre les espèces végétales envahissantes (aquatiques et terrestres)
Encombrement du lit mineur 5 embâcles observés 27 arbres en travers du lit mineur 7 zones de dépôt de déchets en bord de cours d'eau Nombreux secteurs embroussaillés	Sécurité des biens et des personnes Hydraulique	+		++		X	Gérer les encombres et les arbres en travers du lit mineur menaçant les biens et les personnes. Ouvrir le milieu sur les secteurs les plus fermés.
Erosion de berge avec menace sur ouvrages, voiries et bâtis 31 encoches d'érosion recensées lors de l'arpentage 2 sont à surveiller sur le Charenton	Sécurité des biens et des personnes Hydromorphologique	+		+		X	Stabiliser les encoches d'érosion menaçant les biens et les personnes par des techniques adaptées
Ruissellements de parcelles agricoles Quelques secteurs de vignes dans des coteaux abruptes	Qualité des sols agricoles Qualité de l'eau	+		+	X		Aménager les versants agricoles et développer la trame bocagère
Inondation de voiries, habitations et zones économiques Territoire en partie dans le lit majeur de la Charente concerné par un fort risque inondation	Sécurité des biens et des personnes Hydraulique		+++	+++	X		Ralentir les écoulements sur les versants, créer des zones de stockage en lit majeur
Piétinement des berges 26 abreuvoirs recensés lors de l'arpentage dont 18 sur la commune de Merpins, entre les bras de Charente	Hydromorphologique Milieu, Habitats et Espèces	+		+	X		Améliorer la mise en défend des cours d'eau
Qualité de l'eau Pesticides et/ou Azote diffus d'origine agricole problématiques sur toutes les masses d'eau 26 rejets en cours d'eau observés lors de l'arpentage (stations d'épuration, pluvial, rejets douteux...) Territoire compris dans le bassin d'alimentation des captages de Coulonge et Saint-Hippolyte (prélèvement en eau superficielle dans la Charente en 17)	Alimentation en eau potable Milieu, Habitats et Espèces	++	+++	+++	X		Réduire les sources (ponctuelles et diffuses) et les transferts de pollution non agricole
							Réduire les sources (ponctuelles et diffuses) et les transferts de pollution agricole
Plans d'eau Plus de 130 plans d'eau, mares, bassins recensés lors de l'arpentage dont 45 au fil de l'eau sur source ou en lien avec le cours d'eau et pouvant entraîner une réduction du débit d'étiage par interception.	Alimentation en eau potable Milieu, Habitats et Espèces	+		+	X		Réduire l'impact des plans d'eau sur source et au fil de l'eau
Sources 31 sources et 35 lavoirs identifiés lors de l'arpentage dont certaines en manque d'entretien	Hydraulique Milieu, Habitats et Espèces	+		+	X		Améliorer la la fonctionnalité et la pérennité des sources
Retour attendu pour le : 14 décembre 2020							
par mail : secretariat@siah-ne.fr							

GENSAC-LA-PALLUE

CONSTAT	Enjeux	Niveau de priorité constaté lors du diagnostic +++ : fort ++ : moyen + : faible - : nul	Niveau de priorité au regard de la réglementation +++ : fort ++ : moyen + : faible - : nul	Niveau de priorité retenu par les élus +++ : fort ++ : moyen + : faible 0 : nul	Type d'intervention souhaité		Objectifs opérationnels
					Action portée par le Syndicat	Accompagnement, communication	
Végétation rivulaire 34 % du linéaire de cours d'eau avec une végétation rivulaire comprimée 12 % du linéaire de cours d'eau sans végétation rivulaire (2 berges confondues) 23 % du linéaire de fossés sans végétation rivulaire	Milieux, Habitats et Espèces Qualité de l'eau	+		+		0	Améliorer trame verte (végétation rivulaire et haies) sur le territoire
Parcelles riveraines des cours d'eau Omniprésence des grandes cultures ou de la vigne Corridor naturel inexistant ou ténu sur tous les cours d'eau (exception sur le Ri de Gensac). Les cours d'eau sont bordés essentiellement par des parcelles agricoles	Milieux, Habitats et Espèces	+++		++		0	Préserver ou améliorer la fonctionnalité des cours d'eau et des annexes associées (zones humides, frayères à brochets)
Colmatage, Envasement, vitesses d'écoulement faibles 14 % du linéaire présentent un substrat colmaté ou envasé à plus de 50 % 93% de cours présentent des vitesses d'écoulement faibles en raison de l'influence des ouvrages 99 ouvrages hydrauliques (déversoir, batardeau, vanne, clapet, barrage en remblais, plan de grille)	Hydromorphologique Milieux, Habitats et Espèces	+++		++		0	Préserver ou améliorer la fonctionnalité des cours d'eau et des annexes associées (zones humides, frayères à brochets)
Continuité écologique (circulation des poissons et des sédiments) Plus de 50 ouvrages (hydrauliques ou ouvrages d'art) problématiques 25 plans d'eau ou mares au fil de l'eau ou sur source 19 moulins dont 9 en Liste 2 et non équipés de dispositifs de franchissement	Continuité écologique	++	+++	+++		0	Restaurer ou améliorer la continuité écologique
Espèces végétales envahissantes 3 stations de Renouée du Japon observées 3 stations de Jussie observées 6 stations de Myriophylle du Brésil observées Présence d'Erable Negundo et de Lagarosiphon.	Milieux, Habitats et Espèces	++		++		0	Lutter contre les espèces végétales envahissantes (aquatiques et terrestres)
Encombrement du lit mineur 5 embâcles observés 27 arbres en travers du lit mineur 7 zones de dépôt de déchets en bord de cours d'eau Nombreux secteurs embroussaillés	Sécurité des biens et des personnes Hydraulique	+		+		0	Gérer les encombres et les arbres en travers du lit mineur menaçant les biens et les personnes. Ouvrir le milieu sur les secteurs les plus fermés.
Erosion de berge avec menace sur ouvrages, voiries et bâtis 31 encoches d'érosion recensées lors de l'arpentage 2 sont à surveiller sur le Charenton	Sécurité des biens et des personnes Hydromorphologique	+		++		0	Stabiliser les encoches d'érosion menaçant les biens et les personnes par des techniques adaptées
Ruissellements de parcelles agricoles Quelques secteurs de vignes dans des coteaux abruptes	Qualité des sols agricoles Qualité de l'eau	+		+		0	Aménager les versants agricoles et développer la trame bocagère
Inondation de voiries, habitations et zones économiques Territoire en partie dans le lit majeur de la Charente concerné par un fort risque inondation	Sécurité des biens et des personnes Hydraulique		+++	+		0	Ralentir les écoulements sur les versants, créer des zones de stockage en lit majeur
Piétinement des berges 26 abreuvoirs recensés lors de l'arpentage dont 18 sur la commune de Merpins, entre les bras de Charente	Hydromorphologique Milieux, Habitats et Espèces	+		+		0	Améliorer la mise en défend des cours d'eau
Qualité de l'eau Pesticides et/ou Azote diffus d'origine agricole problématiques sur toutes les masses d'eau 26 rejets en cours d'eau observés lors de l'arpentage (stations d'épuration, pluvial, rejets douteux...) Territoire compris dans le bassin d'alimentation des captages de Coulonge et Saint-Hippolyte (prélèvement en eau superficielle dans la Charente en 17)	Alimentation en eau potable Milieux, Habitats et Espèces	++	+++	+++		0	Réduire les sources (ponctuelles et diffuses) et les transferts de pollution <u>non agricole</u>
				+++		0	Réduire les sources (ponctuelles et diffuses) et les transferts de pollution <u>agricole</u>
Plans d'eau Plus de 130 plans d'eau, mares, bassins recensés lors de l'arpentage dont 45 au fil de l'eau sur source ou en lien avec le cours d'eau et pouvant entraîner une réduction du débit d'étiage par interception.	Alimentation en eau potable Milieux, Habitats et Espèces	+		++		0	Réduire l'impact des plans d'eau sur source et au fil de l'eau
Sources 31 sources et 35 lavoirs identifiés lors de l'arpentage dont certaines en manque d'entretien	Hydraulique Milieux, Habitats et Espèces	+		+		0	Améliorer la la fonctionnalité et la pérennité des sources
Retour attendu pour le : 14 décembre 2020							
par mail : secretariat@siah-ne.fr							

MAINXE-GONDEVILLE

CONSTAT	Enjeux	Niveau de priorité constaté lors du diagnostic +++ : fort ++ : moyen + : faible - : nul	Niveau de priorité au regard de la réglementation +++ : fort ++ : moyen + : faible - : nul	Niveau de priorité retenu par les élus +++ : fort ++ : moyen + : faible 0 : nul	Type d'intervention souhaité		Objectifs opérationnels
					Action portée par le Syndicat	Accompagnement, communication	
Végétation rivulaire 34 % du linéaire de cours d'eau avec une végétation rivulaire comprimée 12 % du linéaire de cours d'eau sans végétation rivulaire (2 berges confondues) 23 % du linéaire de fossés sans végétation rivulaire	Milieu, Habitats et Espèces Qualité de l'eau	+		+			Améliorer trame verte (végétation rivulaire et haies) sur le territoire
Parcelles riveraines des cours d'eau Omniprésence des grandes cultures ou de la vigne Corridor naturel inexistant ou tenu sur tous les cours d'eau (exception sur le Ri de Gensac). Les cours d'eau sont bordés essentiellement par des parcelles agricoles	Milieu, Habitats et Espèces	+++		+			Préserver ou améliorer la fonctionnalité des cours d'eau et des annexes associées (zones humides, frayères à brochets)
Colmatage, Envasement, vitesses d'écoulement faibles 14 % du linéaire présentent un substrat colmaté ou envasé à plus de 50 % 93% de cours présentent des vitesses d'écoulement faibles en raison de l'influence des ouvrages 99 ouvrages hydrauliques (déversoir, batardeau, vanne, clapet, barrage en remblais, plan de grille)	Hydromorphologique Milieu, Habitats et Espèces	+++		+++	+		Préserver ou améliorer la fonctionnalité des cours d'eau et des annexes associées (zones humides, frayères à brochets)
Continuité écologique (circulation des poissons et des sédiments) Plus de 50 ouvrages (hydrauliques ou ouvrages d'art) problématiques 25 plans d'eau ou mares au fil de l'eau ou sur source 19 moulins dont 9 en Liste 2 et non équipés de dispositifs de franchissement	Continuité écologique	++	+++	+++	+		Restaurer ou améliorer la continuité écologique
Espèces végétales envahissantes 3 stations de Renouée du Japon observées 3 stations de Jussie observées 6 stations de Myriophylle du Brésil observées Présence d'Erable Negundo et de Lagarosiphon.	Milieu, Habitats et Espèces	++		++	+		Lutter contre les espèces végétales envahissantes (aquatiques et terrestres)
Encombrement du lit mineur 5 embâcles observés 27 arbres en travers du lit mineur 7 zones de dépôt de déchets en bord de cours d'eau Nombreux secteurs embroussaillés	Sécurité des biens et des personnes Hydraulique	+		+		+	Gérer les encombres et les arbres en travers du lit mineur menaçant les biens et les personnes. Ouvrir le milieu sur les secteurs les plus fermés.
Erosion de berge avec menace sur ouvrages, voiries et bâtis 31 encoches d'érosion recensées lors de l'arpentage 2 sont à surveiller sur le Charenton	Sécurité des biens et des personnes Hydromorphologique	+		+		+	Stabiliser les encoches d'érosion menaçant les biens et les personnes par des techniques adaptées
Ruissellements de parcelles agricoles Quelques secteurs de vignes dans des coteaux abruptes	Qualité des sols agricoles Qualité de l'eau	+		+		+	Aménager les versants agricoles et développer la trame bocagère
Inondation de voiries, habitations et zones économiques Territoire en partie dans le lit majeur de la Charente concerné par un fort risque inondation	Sécurité des biens et des personnes Hydraulique		+++	++	+		Ralentir les écoulements sur les versants, créer des zones de stockage en lit majeur
Piétinement des berges 26 abreuvoirs recensés lors de l'arpentage dont 18 sur la commune de Merpins, entre les bras de Charente	Hydromorphologique Milieu, Habitats et Espèces	+		+		+	Améliorer la mise en défend des cours d'eau
Qualité de l'eau Pesticides et/ou Azote diffus d'origine agricole problématiques sur toutes les masses d'eau 26 rejets en cours d'eau observés lors de l'arpentage (stations d'épuration, pluvial, rejets douteux...) Territoire compris dans le bassin d'alimentation des captages de Coulonge et Saint-Hippolyte (prélèvement en eau superficielle dans la Charente en 17)	Alimentation en eau potable Milieu, Habitats et Espèces	++	+++	+++		+	Réduire les sources (ponctuelles et diffuses) et les transferts de pollution non agricole
				++		+	Réduire les sources (ponctuelles et diffuses) et les transferts de pollution agricole
Plans d'eau Plus de 130 plans d'eau, mares, bassins recensés lors de l'arpentage dont 45 au fil de l'eau sur source ou en lien avec le cours d'eau et pouvant entraîner une réduction du débit d'étiage par interception.	Alimentation en eau potable Milieu, Habitats et Espèces	+		++		+	Réduire l'impact des plans d'eau sur source et au fil de l'eau
Sources 31 sources et 35 lavoirs identifiés lors de l'arpentage dont certaines en manque d'entretien	Hydraulique Milieu, Habitats et Espèces	+		+++	+		Améliorer la la fonctionnalité et la pérennité des sources

Retour attendu pour le : 14 décembre 2020

par mail : secretariat@siah-ne.fr

Hélène BRISSON
ANGEAC CHARENTE

ANGEAC-CHARENTE

CONSTAT	Comité Territorial concerné			Enjeux	Niveau de priorité constaté lors du diagnostic +++ : fort ++ : moyen + : faible - : nul	Niveau de priorité au regard de la réglementation +++ : fort ++ : moyen + : faible - : nul	Niveau de priorité retenu par les élus +++ : fort ++ : moyen + : faible 0 : nul	Type d'intervention souhaité		Objectifs opérationnels
	Amont	Médian	Aval					Action portée par le Syndicat	Accompagnement, communication	
Végétation rivulaire 46 % du linéaire de cours d'eau avec une végétation rivulaire de qualité passable 21 % du linéaire de cours d'eau sans végétation rivulaire (2 berges confondues) 54 % du linéaire de fossés sans végétation rivulaire dont 23% avec une absence bilatérale	X	X	X	Milieux, Habitats et Espèces Qualité de l'eau	++		xx	x		Améliorer trame verte (végétation rivulaire et haies) sur le BV du Né
Parcelles riveraines des cours d'eau Omniprésence des grandes cultures ou de la vigne Affluents rive droite (Ru de Chadeuil, Ru de la Motte et Ecy) sont bordés essentiellement par des parcelles agricoles	X	X	X	Milieux, Habitats et Espèces	+++	+++	x	x		Préserver ou améliorer la fonctionnalité des cours d'eau et des annexes associées (zones humides, frayères à brochets)
Ressource en eau Zones récurrentes les plus touchées par les assècs : Né amont (val des Vignes à Bellevigne), Né aval (Ars à Salignac), Maury, Ecy, Regain et Arce aval Moyenne de km de cours en assècs : 61 km par an (sur un suivi d'une moyenne de 340 km de cours d'eau principaux)	X		X	Alimentation en eau potable Milieux, Habitats et Espèces	++	+++	xxx	x		Préserver ou améliorer la fonctionnalité des cours d'eau et des annexes associées (zones humides, frayères à brochets)
Colmatage, Envasement, vitesses d'écoulement faibles 13 % du linéaire présentent un substrat colmaté ou envasé à plus de 50 % 55% de cours présentent des vitesses d'écoulement faibles en raison de l'influence des ouvrages 330 ouvrages hydrauliques (déversoir, batardeau, vanne, clapet, barrage en remblais, plan de grille)	X	X	X	Hydromorphologique Milieux, Habitats et Espèces	++	++ (halieutique)	xx	x		Préserver ou améliorer la fonctionnalité des cours d'eau et des annexes associées (zones humides, frayères à brochets)
Continuité écologique (circulation des poissons et des sédiments) Plus de 700 ouvrages (hydrauliques ou ouvrages d'art) problématiques Plus de 200 étangs au fil de l'eau ou sur source 128 moulins dont 1 seul avec un usage hydroélectrique potentiel	X	X	X	Continuité écologique	+++	+++	0			Restaurer ou améliorer la continuité écologique
Espèces végétales envahissantes Une dizaine de sites de Renouée du Japon sur le bassin versant Pas d'altération Jussieu sur le bassin versant (seulement 4 stations observées) Coût moyen reconnaissance et arrachage par les agents du syndicat : 2 323 €/an Volume moyen enlevé : 23 m ² et 347 litres par an Pour info : 2008 : 2000 m ² et 30 m ³	X	X	X	Milieux, Habitats et Espèces	+		xx	x		Lutter contre les espèces végétales envahissantes (aquatiques et terrestres)
Encombrement du lit mineur 121 embâcles identifiés seulement lors du diagnostic mais chiffre faible car le syndicat intervient beaucoup sur ces éléments qui peuvent apporter des nuisances pour le fonctionnement hydraulique. Coût moyen reconnaissance et enlèvement agents du syndicat : 9 530 €/an Coût moyen enlèvement par entreprise : 15 120 €/an Moyenne arbres et embâcles enlevés par agents du syndicat et entreprises spécialisées : 210/an	X	X	X	Sécurité des biens et des personnes Hydraulique	++		xx	x		Gérer les encombres et les arbres en travers du lit mineur menaçant les biens et les personnes
Erosion de berge avec menace sur ouvrages, voiries et bâtis Plus de 200 encoches d'érosion recensées lors de l'arpentage	X	X	X	Sécurité des biens et des personnes Hydromorphologique	+		0			Stabiliser les encoches d'érosion menaçant les biens et les personnes par des techniques adaptées
Ruissellements de parcelles agricoles 3 secteurs très sensibles aux ruissellements : Né amont, Ecy et Maury médiane	X			Qualité des sols agricoles Qualité de l'eau	++	++	0			Aménager les versants agricoles et développer la trame bocagère
Inondation de voiries, habitations et zones économiques Bassin du Né arrivant sur un secteur de la Charente à fort risque inondation Bourg de Blanzac impacté lors de forts épisodes pluvieux Coût moyen de la gestion de l'eau réalisée par les agents du syndicat (suivi des hauteurs d'eau et gestion des ouvrages) : 21 344 €/an Moyenne des manipulations pour gestion des hautes eaux : 329/an Moyenne des pics de crues débordantes pour les années 2014, 2015, 2017 et 2018 : 52 m ³ /s	X	X	X	Sécurité des biens et des personnes Hydraulique	++	+++	x			Connaître et pérenniser la fonctionnalité et l'accès aux des ouvrages servant à la gestion des crues (SBVN6)
Piétiement des berges 42 abreuvoirs nécessitant un aménagement recensés lors de l'arpentage 32 aires d'abreuvement créées ou restaurées ces 10 dernières années	X	X	X	Hydromorphologique Milieux, Habitats et Espèces	+	+(qualité d'eau)	0			Améliorer la mise en défend des cours d'eau
Qualité de l'eau Azote diffus d'origine agricole et/ou Pesticides problématiques sur toutes les masses d'eau 69 rejets en cours d'eau observés lors de l'arpentage (stations d'épuration, pluvial, rejets douteux...) 21 millions d'euros dépensés dans le cadre du contrat de bassin (3 ans) Mise en place d'une gestion intégrée du bassin versant depuis 14 ans Des captages d'eau potable présents sur le bassin (Créteil la Magdelaine, Captage des bruns...), une relation reconnue entre le BV du Né et les captages de Coulonge et Saint-Hippolyte (prélèvement en eau superficielle dans la Charente en 17)	X	X	X	Alimentation en eau potable Milieux, Habitats et Espèces	+++	+++	0			Réduire les sources (ponctuelles et diffuses) et les transferts de pollution non agricole
Plans d'eau Plus de 900 plans d'eau recensés lors de l'arpentage 276 plans d'eau sur source 234 plans d'eau au fil de l'eau	X			Alimentation en eau potable Milieux, Habitats et Espèces	+++	++	0			Réduire l'impact des plans d'eau sur source et au fil de l'eau
Sources 38 sources présentant un manque d'entretien identifiées lors de l'arpentage	X			Hydraulique Milieux, Habitats et Espèces	+	++(soutien d'étiage)	0			Améliorer la la fonctionnalité et la pérennité des sources

Retour attendu pour le : 12 mars 2020
par mail : secretariat@sih-ne.fr
par courrier : Syndicat du bassin versant du Né, Mairie, Le Bourg, 16 300 LACHAISE

COMMUNE :
NOM DU REDACTEUR :



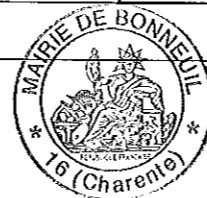
CONSTAT	Comité Territorial concerné			Enjeux	Niveau de priorité constaté lors du diagnostic +++ : fort ++ : moyen + : faible - : nul	Niveau de priorité au regard de la réglementation +++ : fort ++ : moyen + : faible - : nul	Niveau de priorité retenu par les élus +++ : fort ++ : moyen + : faible 0 : nul	Type d'intervention souhaité		Objectifs opérationnels
	Amont	Médian	Aval					Action portée par le Syndicat	Accompagnement, communication	
Végétation rivulaire 46 % du linéaire de cours d'eau avec une végétation rivulaire de qualité passable 21 % du linéaire de cours d'eau sans végétation rivulaire (2 berges confondues) 54 % du linéaire de fossés sans végétation rivulaire dont 23% avec une absence bilatérale	X	X	X	Milieu, Habitats et Espèces Qualité de l'eau	++		++			Améliorer trame verte (végétation rivulaire et haies) sur le BV du Né
Parcelles riveraines des cours d'eau Omniprésence des grandes cultures ou de la vigne Affluents rive droite (Ru de Chadeuil, Ru de la Motte et Ecl'y) sont bordés essentiellement par des parcelles agricoles	X	X	X	Milieu, Habitats et Espèces	+++	+++	+++			Préserver ou améliorer la fonctionnalité des cours d'eau et des annexes associées (zones humides, frayères à brochets)
Ressource en eau Zones récurrentes les plus touchées par les assècs : Né amont (val des Vignes à Bellevigne), Né aval (Ars à Salignac), Maury, Ecl'y, Regain et Arce aval Moyenne de km de cours en assècs : 61 km par an (sur un suivi d'une moyenne de 340 km de cours d'eau principaux)	X		X	Alimentation en eau potable Milieu, Habitats et Espèces	++	+++	++			Préserver ou améliorer la fonctionnalité des cours d'eau et des annexes associées (zones humides, frayères à brochets)
Colmatage, Envasement, vitesses d'écoulement faibles 13 % du linéaire présentent un substrat colmaté ou ensavé à plus de 50 % 55% de cours présentent des vitesses d'écoulement faibles en raison de l'influence des ouvrages 330 ouvrages hydrauliques (déversoir, batardeau, vanne, clapet, barrage en remblais, plan de grille)	X	X	X	Hydromorphologique Milieu, Habitats et Espèces	++	++ (halieutique)	++			Préserver ou améliorer la fonctionnalité des cours d'eau et des annexes associées (zones humides, frayères à brochets)
Continuité écologique (circulation des poissons et des sédiments) Plus de 700 ouvrages (hydrauliques ou ouvrages d'art) problématiques Plus de 200 étangs au fil de l'eau ou sur source 128 moulins dont 1 seul avec un usage hydroélectrique potentiel	X	X	X	Continuité écologique	+++	+++	+++			Restaurer ou améliorer la continuité écologique
Espèces végétales envahissantes Une dizaine de sites de Renouée du Japon sur le bassin versant Pas d'altération Jussie sur le bassin versant (seulement 4 stations observées) Coût moyen reconnaissance et arrachage par les agents du syndicat : 2 323 €/an Volume moyen enlevé : 23 m ² et 347 litres par an Pour info : 2008 : 2000 m ² et 30 m ³	X	X	X	Milieu, Habitats et Espèces	+		+			Lutter contre les espèces végétales envahissantes (aquatiques et terrestres)
Encombrement du lit mineur 121 embâcles identifiés seulement lors du diagnostic mais chiffre faible car le syndicat intervient beaucoup sur ces éléments qui peuvent apporter des nuisances pour le fonctionnement hydraulique . Coût moyen reconnaissance et enlèvement agents du syndicat : 9 530 €/an Coût moyen enlèvement par entreprise: 15 120 €/an Moyenne arbres et embâcles enlevés par agents du syndicat et entreprises spécialisées : 210/an	X	X	X	Sécurité des biens et des personnes Hydraulique	++		++			Gérer les encombres et les arbres en travers du lit mineur menaçant les biens et les personnes
Erosion de berge avec menace sur ouvrages, voiries et bâtis Plus de 200 encoches d'érosion recensées lors de l'arpentage	X	X	X	Sécurité des biens et des personnes Hydromorphologique	+		+			Stabiliser les encoches d'érosion menaçant les biens et les personnes par des techniques adaptées
Ruissellements de parcelles agricoles 3 secteurs très sensibles aux ruissellements : Né amont, Ecl'y et Maury médiane	X			Qualité des sols agricoles Qualité de l'eau	++	++				Aménager les versants agricoles et développer la trame bocagère
Inondation de voiries, habitations et zones économiques Bassin du Né arrivant sur un secteur de la Charente à fort risque inondation Bourg de Blanzac impacté lors de forts épisodes pluvieux Coût moyen de la gestion de l'eau réalisée par les agents du syndicat (suivi des hauteurs d'eau et gestion des ouvrages) : 21 344 €/an Moyenne des manipulations pour gestion des hautes eaux : 329/an Moyenne des pics de crues débordantes pour les années 2014, 2015, 2017 et 2018 : 52 m ³ /s	X	X	X	Sécurité des biens et des personnes Hydraulique	++	+++	+++			Connaitre et pérenniser la fonctionnalité et l'accès aux des ouvrages servant à la gestion des crues (SBVN6)
Piétinement des berges 42 abreuvoirs nécessitant un aménagement recensés lors de l'arpentage 32 aires d'abreuvement créées ou restaurées ces 10 dernières années	X	X	X	Hydromorphologique Milieu, Habitats et Espèces	+	+ (qualité d'eau)	+			Améliorer la mise en défend des cours d'eau
Qualité de l'eau Azote diffus d'origine agricole et/ou Pesticides problématiques sur toutes les masses d'eau 69 rejets en cours d'eau observés lors de l'arpentage (stations d'épuration, pluvial, rejets douteux...) 21 millions d'euros dépensés dans le cadre du contrat de bassin (3 ans) Mise en place d'une gestion intégrée du bassin versant depuis 14 ans Des captages d'eau potable présents sur le bassin (Criteuil la Magdeleine, Captage des bruns...), une relation reconnue entre le BV du Né et les captages de Coulonge et Saint-Hippolyte (prélèvement en eau superficielle dans la Charente en 17)	X	X	X	Alimentation en eau potable Milieu, Habitats et Espèces	+++	+++	+++			Réduire les sources (ponctuelles et diffuses) et les transferts de pollution <u>non agricole</u>
Plans d'eau Plus de 900 plans d'eau recensés lors de l'arpentage 276 plans d'eau sur source 234 plans d'eau au fil de l'eau	X			Alimentation en eau potable Milieu, Habitats et Espèces	+++	++				Réduire l'impact des plans d'eau sur source et au fil de l'eau
Sources 38 sources présentant un manque d'entretien identifiées lors de l'arpentage	X			Hydraulique Milieu, Habitats et Espèces	+	++ (soutien d'étiage)				Améliorer la la fonctionnalité et la pérennité des sources
Retour attendu pour le : 12 mars 2020 par mail : secretariat@sih-ne.fr par courrier : Syndicat du bassin versant du Né, Mairie, Le Bourg, 16 300 LACHAISE	COMMUNE :			CHATEAUBERNARD						
				Dominique PETIT						
				NOM DU REDACTEUR :						

CHATEAUBERNARD

CONSTAT	Comités Territoriaux Consultatifs			Enjeux	Niveau de priorité constaté lors du diagnostic +++ : fort ++ : moyen + : faible - : nul	Niveau de priorité au regard de la réglementation +++ : fort ++ : moyen + : faible - : nul	Niveau de priorité retenu par les élus +++ : fort ++ : moyen + : faible 0 : nul	Type d'intervention souhaité		Objectifs opérationnels
	Amont	Médian	Aval					Action portée par le Syndicat	Accompagnement, communication	
Végétation rivulaire 46 % du linéaire avec une végétation rivulaire de qualité passable Absence bifatérale sur de très nombreux fossés et cours d'eau en tête de bassin	X	X	X	Milieux, Habitats et Espèces Qualité de l'eau	++		+	X	X	Améliorer trame verte (végétation rivulaire et haies) sur le BV du N6
Parcelles riveraines des cours d'eau Omniprésence des grandes cultures ou de la vigne Affluents rive droite (Ru de Chadeuil, Ru de la Motte et Echy) sont bordés essentiellement par des parcelles agricoles	X	X	X	Milieux, Habitats et Espèces	+++	+++	+++	X	X	Préserver ou améliorer la fonctionnalité des cours d'eau et des annexes associées (zones humides, frayères à brochets)
Ressource en eau Zones récurrentes les plus touchées par les assècs : N6 amont (val des Vignes à Bellevigne), N6 aval (Ars à Salignac), Maury, Echy, Regain et Arce aval Moyenne de km de cours en assècs : 61 km par an (sur un suivi d'une moyenne de 340 km de cours d'eau principaux)	X		X	Alimentation en eau potable Milieux, Habitats et Espèces	++	+++	+	X		Préserver ou améliorer la fonctionnalité des cours d'eau et des annexes associées (zones humides, frayères à brochets)
Colmatage, Envasement, vitesses d'écoulement faibles 13 % du linéaire présentent un substrat colmaté ou envasé à plus de 50 % 55% de cours présentent des vitesses d'écoulement faibles en raison de l'influence des ouvrages 330 ouvrages hydrauliques (déversoir, batardeau, vanne, clapet, barrage en remblais, plan de grille)	X	X	X	Hydromorphologique Milieux, Habitats et Espèces	++	++ (halieutique)	+	X		Préserver ou améliorer la fonctionnalité des cours d'eau et des annexes associées (zones humides, frayères à brochets)
Continuité écologique (circulation des poissons et des sédiments) Plus de 700 ouvrages (hydrauliques ou ouvrages d'art) problématiques Plus de 200 étangs au fil de l'eau ou sur source 128 moulins dont 1 seul avec un usage hydroélectrique potentiel	X	X	X	Continuité écologique	+++	+++	+			Restaurer ou améliorer la continuité écologique
Espèces végétales envahissantes Une dizaine de sites de Renouée du Japon sur le bassin versant Pas d'altération Juste sur le bassin versant (seulement 4 stations observées) Coût moyen reconnaissance et arrachage par les agents du syndicat : 2 323 €/an Volume moyen enlevé : 23 m ² et 347 litres par an Pour info : 2008 : 2000 m ² et 30 m ³	X	X	X	Milieux, Habitats et Espèces	+		+	X	X	Lutter contre les espèces végétales envahissantes (aquatiques et terrestres)
Encombrement du lit mineur 121 embâcles identifiés seulement lors du diagnostic mais chiffre faible car le syndicat intervient beaucoup sur ces éléments qui peuvent apporter des nuisances pour le fonctionnement hydraulique. Coût moyen reconnaissance et enlèvement agents du syndicat : 9 530 €/an Coût moyen enlèvement par entreprise : 15 120 €/an Moyenne arbres et embâcles enlevés par agents du syndicat et entreprises spécialisées : 210/an	X	X	X	Sécurité des biens et des personnes Hydraulique	++		++	X	X	Gérer les encombres et les arbres en travers du lit mineur menaçant les biens et les personnes
Erosion de berge avec menace sur ouvrages, voiries et bâtis Plus de 200 encoches d'érosion recensées lors de l'arpentage	X	X	X	Sécurité des biens et des personnes Hydromorphologique	+		+	X		Stabiliser les encoches d'érosion menaçant les biens et les personnes par des techniques adaptées
Ruissellements de parcelles agricoles 3 secteurs très sensibles aux ruissellements : N6 amont, Echy et Maury médiane	X			Qualité des sols agricoles Qualité de l'eau	++	++	++	X	X	Aménager les versants agricoles et développer la trame bocagère
Inondation de voiries, habitations et zones économiques Bassin du N6 arrivant sur un secteur de la Charente à fort risque inondation Bourg de Blantac impacté lors de forts épisodes pluvieux Coût moyen de la gestion de l'eau réalisée par les agents du syndicat (suivi des hauteurs d'eau et gestion des ouvrages) : 21 344 €/an Moyenne des manipulations pour gestion des hautes eaux : 329/an Moyenne des pics de crues débordantes pour les années 2014, 2015, 2017 et 2018 : 52 m ³ /s	X	X	X	Sécurité des biens et des personnes Hydraulique	++	+++	0			Connaître et pérenniser la fonctionnalité et l'accès aux des ouvrages servant à la gestion des crues (SBVN6)
Piétinement des berges 42 abreuvoirs nécessitant un aménagement recensés lors de l'arpentage 32 aires d'abreuvement créées ou restaurées ces 10 dernières années	X	X	X	Hydromorphologique Milieux, Habitats et Espèces	+	+(qualité d'eau)	0			Améliorer la mise en défend des cours d'eau
Qualité de l'eau Azote diffus d'origine agricole et/ou Pesticides problématiques sur toutes les masses d'eau 69 rejets en cours d'eau observés lors de l'arpentage (stations d'épuration, pluvial, rejets douteux...) 21 millions d'euros dépensés dans le cadre du contrat de bassin (3 ans) Mise en place d'une gestion intégrée du bassin versant depuis 14 ans Des captages d'eau potable présents sur le bassin (Criteuil la Magdeleine, Captage des bruns...), une relation reconnue entre le BV du N6 et les captages de Coulonge et Saint-Hippolyte (prélèvement en eau superficielle dans la Charente en 17)	X	X	X	Alimentation en eau potable Milieux, Habitats et Espèces	+++	+++	0			Réduire les sources (ponctuelles et diffuses) et les transferts de pollution non agricole
Plans d'eau Plus de 900 plans d'eau recensés lors de l'arpentage 276 plans d'eau sur source 234 plans d'eau au fil de l'eau	X			Alimentation en eau potable Milieux, Habitats et Espèces	+++	++	0			Réduire l'impact des plans d'eau sur source et au fil de l'eau
Sources 38 sources présentant un manque d'entretien identifiées lors de l'arpentage	X			Hydraulique Milieux, Habitats et Espèces	+	++ (soutien d'étiage)	+	X	X	Améliorer la la fonctionnalité et la pérennité des sources

Retour attendu pour le : 22 avril 2020
par mail : secretariat@slah-ne.fr
par courrier : Syndicat du bassin versant du N6, Maïrie, Le Bourg, 16 300 LACHAISE

COMMUNE : BONNEUIL
NOM DU REDACTEUR : GAYOUX Gérard Maire



Lucie Pichon

05-45-78-74-45

BONNEUIL